



NATIONS  
UNIES  
ALGERIE



# RAPPORT ANNUEL DES NATIONS UNIES

ALGÉRIE  
2024



NATIONS  
UNIES  
ALGERIE

# RAPPORT ANNUEL DES NATIONS UNIES

ALGÉRIE  
2024

# TABLE DES MATIÈRES



**CHAPITRE**  
**01** DÉVELOPPEMENTS  
DANS LE CONTEXTE  
NATIONAL P. 10

**CHAPITRE**  
**03** RÉSULTATS DE LA RÉPONSE  
HUMANITAIRE EN FAVEUR  
DES RÉFUGIÉS, DEMANDEURS  
D'ASILE ET DES MIGRANTS P. 50

**CHAPITRE**  
**02** RÉSULTATS DU CADRE  
DE COOPÉRATION  
2023-2027 P. 16

**AXE 01** Diversification  
Économique et Promotion  
de l'Investissement P. 20

**AXE 02** Bonne Gouvernance P. 28

**AXE 03** Développement Humain  
et Social P. 36

**AXE 04** Environnement, Transition  
Énergétique et Économies  
d'Énergie P. 44

**CHAPITRE**  
**04** RÉSULTATS DU  
TRAVAIL CONJOINT  
DU SNU P. 60

**CHAPITRE**  
**05** PARTENARIATS ET  
MOBILISATION DE  
RESSOURCES P. 66



## Natasha Van Rijn AVANT-PROPOS

Coordonnatrice Résidente ai.

Accompagnée par une dynamique politique renouvelée et la poursuite de la stabilité macroéconomique, 2024 a été marquée par l'accélération de réformes importantes sur les plans économiques et sociaux et un engagement fort de l'Algérie sur la scène internationale. Dans ce contexte porteur, le Système des Nations Unies en Algérie a poursuivi avec détermination la mise en œuvre du Cadre de Coopération pour le Développement Durable (CCDD) 2023-2027, en appui aux efforts nationaux visant à accélérer la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD).

Comme le montre ce rapport annuel, les Nations Unies en Algérie et le Gouvernement Algérien continuent de bénéficier d'un large partenariat de coopération autour d'éléments centraux des politiques publiques et des préoccupations humanitaires de l'Algérie. Cette coopération a permis des résultats tangibles quantifiés dans ce rapport, dans les domaines clés de la diversification économique, du développement humain et social, de la gouvernance, de la protection de l'environnement, de la migration et de la réponse humanitaire.

En 2024, le travail des Nations Unies en Algérie, qu'il soit en matière humanitaire ou de développement, a bénéficié d'un engagement fort de la part du Gouvernement

Algérien. L'opération humanitaire d'appui aux réfugiés Sarahouis dans la région de Tindouf a pu se maintenir à niveau notamment grâce aux efforts des partenaires nationaux pour mobiliser l'attention de la communauté internationale envers cette cause. Sur le volet Développement, la Direction des Affaires Multilatérales du Ministère des Affaires Etrangères a fait de la coordination des secteurs une priorité pour renforcer notre partenariat et l'enrichir d'initiatives intersectorielles a fort impact dans des domaines de réformes clés tels que la protection sociale, la formalisation du secteur informel, l'insertion éducative et socio-économique des jeunes, les systèmes alimentaires durables ou encore le recyclage des déchets industriels. Dans le domaine migratoire, le programme de retours volontaires et de réintégration a pris de l'ampleur tandis que le dialogue multipartenaire sur la gestion des migrations a commencé à se structurer.

Dans un contexte international de bouleversements politiques, humanitaire et financier, l'année 2025 va demander au système des Nations Unies de contribuer à l'accélération des résultats avec des moyens de plus en plus limités. Les avancées de 2024 pour un partenariat plus stratégique et plus efficace nous positionnent pour relever ce défi dans le cadre d'un partenariat innovant. Je tiens à saluer l'engagement des institutions nationales, des partenaires institutionnels et financiers, des acteurs de la société civile, ainsi que l'ensemble des équipes des Nations Unies qui ont contribué à ces résultats. La mise en œuvre du CCDD se veut un effort collectif, inclusif et évolutif, fondé sur les droits humains, dans le respect de la souveraineté nationale.

Ce rapport illustre notre engagement envers les ODD et notre volonté commune d'un avenir durable pour toutes les Algériennes et tous les Algériens. Le Système des Nations Unies reste pleinement engagé pour accompagner l'Algérie, en s'appuyant sur ses expertises et une action coordonnée. Ensemble, nous pouvons relever les défis à venir et bâtir une société plus résiliente, inclusive et prospère.

## ÉQUIPE PAYS DES NATIONS UNIES



## NOS PARTENAIRES

### Partenaires Gouvernementaux :

- Agence Spatiale Algérienne
- Centre de Développement des Energies Renouvelables
- Comité Interministériel Chargé de l'Étude et du Suivi des Problématiques Migratoires.
- Commission de Régulation de l'Électricité Et Du Gaz
- Cour Constitutionnelle de l'Algérie
- Haute Autorité de Transparence, de Prévention et de Lutte Contre La Corruption
- Institut National Algérien de la Propriété Industrielle
- Institut Pasteur d'Algérie
- Ministère du Commerce Intérieur et de La Régulation du Marché National
- Ministère de L'énergie, des Mines et des Énergies Renouvelables
- Ministère de L'intérieur, des Collectivités Locales et de L'aménagement du Territoire
- Ministère de la Défense Nationale
- Ministère de la Jeunesse
- Ministère de la Justice
- Ministère de la Santé
- Ministère de la Solidarité Nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme
- Ministère de L'Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche
- Ministère de L'Economie de la Connaissance, des Start-Up et des Micro-Entreprises
- Ministère de L'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
- Ministère de L'environnement et de la Qualité de la Vie
- Ministère de L'Habitat, de L'urbanisme et de la Ville
- Ministère de L'Hydraulique
- Ministère de L'Industrie et de la Production Pharmaceutique
- Ministère des Affaires Étrangères, de la Communauté Nationale à L'Étranger et des Affaires Africaines
- Ministère des Finances
- Ministère des Transports
- Ministère du Tourisme et de L'Artisanat
- Ministère du Travail, de L'Emploi et de la Sécurité Sociale
- Office National des Droits D'auteur et des Droits Voisins

## Société civile :

- Africa70
- AIDS Algérie
- Asociacion de Trabajadores y Técnicos sin Fronteras (ATTSF)
- Association Adwaa Rights for Human rights and Democracy
- Association ElHayet pour PVVIH
- Association enfant réfugiés du monde
- Association Femmes Action et Développement (AFAD)
- Association INFOCOM Jeunes
- Association nationale des échanges entre jeunes ANEJ
- Association Solidarité Aids
- Centre Sahraoui de formation et d'expérimentation agricoles
- CERAI
- Comité international pour le développement des peuples
- Croissant Rouge Algérien
- Croissant rouge Sahraouis
- Danish Refugee Council
- Movement for Peace, Disarmament & Liberty (MPDL)
- Mundubat
- Oxfam
- Solidaridad Internacional Andalucia
- Triangle Génération Humanitaire
- Triangle Génération Humanitaire
- Universidad Autónoma de Marid

## Contributeurs financiers :





CHAPITRE

01

DÉVELOPPEMENTS  
DANS LE CONTEXTE  
NATIONAL





## CHIFFRES CLÉS

**0,745 IDH**

Source : Rapport sur le développement humain, (2022)



**79,6 ans**  
Espérance de vie



**78,2 ans**



**81 ans**

Source : ONS (2023)



**46,7 millions**  
d'habitants démographie

Source : ONS, (2024)



**19,9 %**  
Mortalité infantile



**21,9 %**



**17,8 %**

Source : ONS (2023)



**+6,8%**  
Taux d'inflation  
Source : ONS, (juin 2023 – mai 2024)



**+4,1%**  
Taux de croissance du PIB

Source : ONS, (2023)



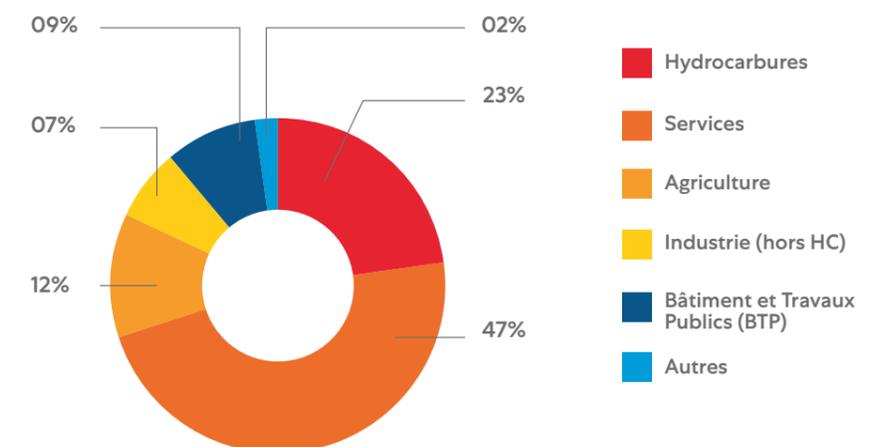
**9,7%**  
Chômage  
Source : ONS (2024)



**264,27**  
milliards USD PIB  
Source : Estimation FMI, (2024)

## RÉPARTITION SECTORIELLE DU PIB 2024

Source : Estimation FMI, (2024)



Marquée par le renouvellement du mandat du Président Abdelmadjid Tebboune, réélu par une très large majorité (83,40 % des voix) le 7 septembre, l'année 2024 a vu la consolidation de la feuille de route du Gouvernement à travers des réformes et la concrétisation de grands projets structurants, ainsi que le dynamisme de l'Algérie sur les plans régionaux et multilatéraux.

Présidant le Conseil de sécurité des Nations Unies, l'Algérie s'est engagée très activement dans le conflit Israélo-Palestinien tout en travaillant sur la mobilisation des pays africains et leur participation aux processus globaux. Lors du Sommet de l'Avenir, l'Algérie a porté la voix du continent et encouragé des engagements des pays membres en faveur de la réforme du multilatéralisme afin de permettre une meilleure représentation notamment des pays du Sud.

L'Algérie a par ailleurs contribué à plusieurs processus multilatéraux sous l'égide des Nations Unies comme la Réunion de Haut Niveau sur l'Apprentissage et les Compétences, lors de laquelle elle s'est engagée formellement à poursuivre des objectifs ambitieux. L'Algérie est également devenue membre partenaire des pays du BRICS, accédant ainsi à un traitement préférentiel lors des échanges avec ces pays. Les relations avec l'Asie ont également pris de l'ampleur au sein des partenariats économiques de l'Algérie, comme le démontre la croissance des échanges avec la Chine, la Turquie, le Qatar et la Corée du Sud.

Le climat macroéconomique favorable (croissance moyenne à 4 %, inflation décroissante, balance commerciale excédentaire, dette extérieure négligeable

et réserves de change excédant 18 mois d'importations) et la stabilité politique ont permis la poursuite des réformes visant à faciliter la diversification économique et réduire la dépendance aux hydrocarbures tout en consolidant les politiques sociales de réduction des inégalités.

De grands projets structurants ont vu le jour, notamment dans les domaines des énergies renouvelables (objectifs ambitieux à horizon 2035 avec un focus sur le solaire mais également l'éolien et l'hydrogène vert), de la sécurité alimentaire (partenariats internationaux pour développer l'agriculture saharienne dans un objectif de substitution aux importations), de la gestion hydrique (introduction de nouvelles technologies d'irrigation) et de la digitalisation (croissance des services en ligne).

En 2024, le Système de Développement des Nations Unies en Algérie a poursuivi son appui aux efforts du Gouvernement pour atteindre les Objectifs de développement durable (ODD) dans tous les domaines des quatre axes de coopération du Cadre de Coopération pour le Développement Durable de l'Algérie à savoir la diversification économique, du développement humain et social, de la gouvernance et de l'environnement. L'année a été marquée par la mise en place de nouveaux partenariats intersectoriels autour de projets à effet de levier au cœur des priorités nationales dans divers domaines tels que la pérennisation du système de protection sociale, l'intégration socio-économique des jeunes sans formation et sans emploi, la formalisation de l'économie informelle, la durabilité des systèmes alimentaires ou encore la gestion des déchets des filières industrielles.



CHAPITRE

02

RÉSULTATS DU CADRE  
DE COOPÉRATION  
2023 - 2027





En 2024, le Système des Nations Unies (SNU) en Algérie a poursuivi la mise en œuvre du Cadre de Coopération pour le Développement Durable (CCDD) 2023-2027, entamant ainsi sa deuxième année d'exécution. Ce cadre stratégique, aligné sur la réforme du système de développement des Nations Unies, vise à fournir un soutien plus cohérent et ciblé pour atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'Agenda 2030, tout en intégrant les priorités nationales de l'Algérie.

La deuxième année d'implémentation a permis de consolider les actions engagées en 2023 et d'accélérer les interventions à travers quatre axes stratégiques :

- 1. Diversification Économique et Promotion de l'Investissement ;**
- 2. Bonne Gouvernance ;**
- 3. Développement Humain et Social ;**
- 4. Environnement, Transition Énergétique et Économies d'Énergie.**

L'année 2024 marque aussi un renforcement des initiatives conjointes entre le SNU et ses partenaires nationaux, accroissant l'impact des programmes mis en œuvre pour accompagner l'Algérie vers un développement durable et inclusif.

# 1. RÉSULTATS DE L'AXE DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE



## AXE 01

### RÉSULTAT STRATÉGIQUE

En 2027, la population y compris les personnes vivant en situation de vulnérabilité bénéficie des conditions nécessaires au développement d'une économie plus résiliente et diversifiée en s'appuyant sur un environnement favorable à l'investissement et au développement des entreprises durables créatrices de valeurs ajoutées et génératrices d'emplois décents.

## INDICATEURS



140 Cadres formés dans les systèmes alimentaires



550 MPME/ startups accompagnées



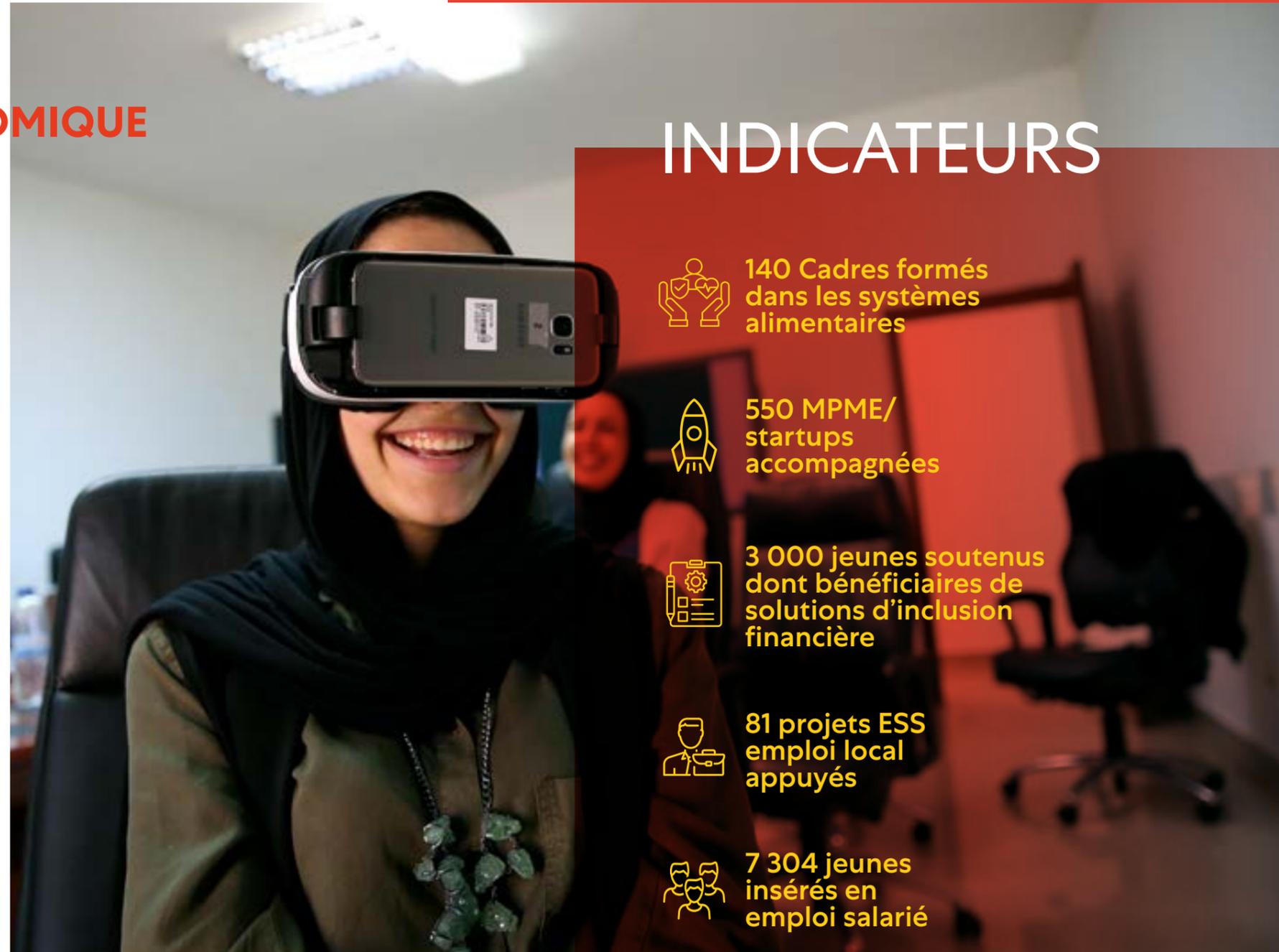
3 000 jeunes soutenus dont bénéficiaires de solutions d'inclusion financière

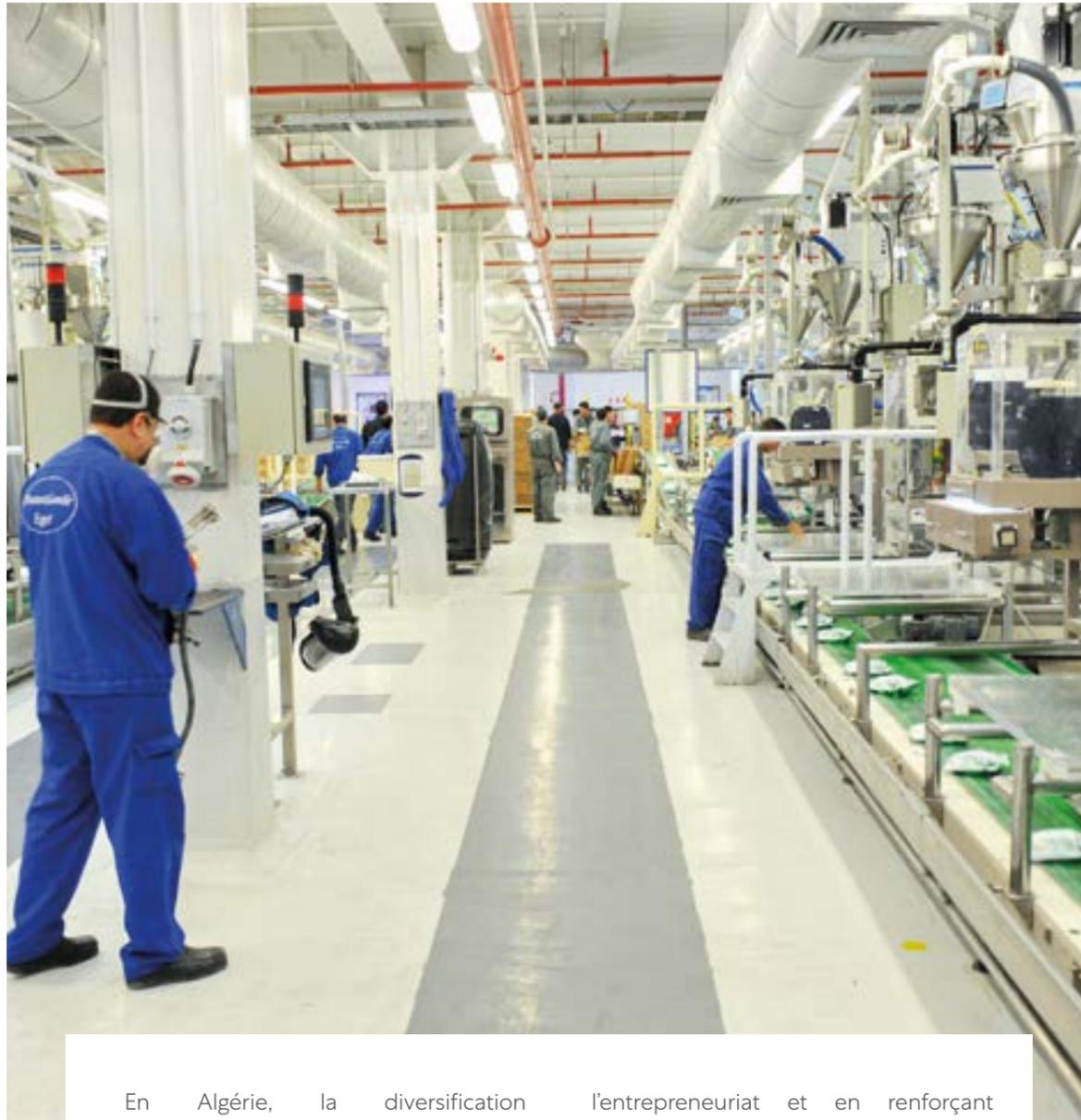


81 projets ESS emploi local appuyés



7 304 jeunes insérés en emploi salarié





En Algérie, la diversification économique est un enjeu clé pour réduire la dépendance aux hydrocarbures et construire un modèle de développement plus inclusif et durable.

En 2024, les Nations Unies ont accompagné les efforts du pays en soutenant l'essor de nouveaux secteurs économiques, en favorisant

l'entrepreneuriat et en renforçant les capacités des acteurs clés pour mieux structurer les chaînes de valeur stratégiques.

Cet appui a permis d'améliorer les perspectives d'emploi, notamment pour les jeunes et les femmes, tout en contribuant aux engagements du pays en matière de développement durable.

## PRODUIT 1.1 : RÉSILIENCE DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES



Dans le cadre d'un effort interagence du SNU, la feuille de route nationale sur la transformation durable des systèmes alimentaires à l'horizon 2030 a été actualisée à travers une consultation, un atelier national et une plateforme numérique de suivi des indicateurs.

### Appui à la filière lait :

Dans le secteur agroalimentaire, un projet ambitieux a été lancé pour soutenir la filière laitière, un maillon essentiel de l'économie rurale algérienne.

Grâce à l'appui de la FAO et en collaboration avec le ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, plus de 70 cadres techniques ont été formés afin d'améliorer la productivité et la qualité du lait local.

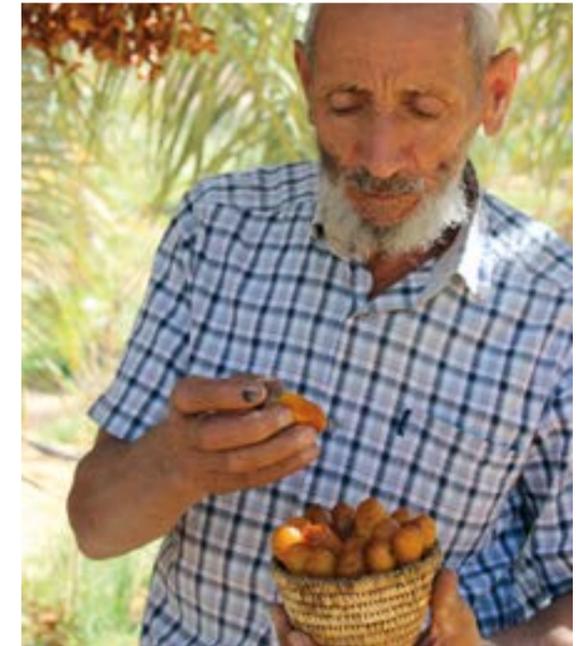
Une stratégie d'identification du cheptel a été élaborée et validée lors d'un atelier national. Deux sessions de formation ont permis de renforcer les capacités de 80 représentants du secteur agricole à l'identification du cheptel.

### Optimisation de l'usage de l'eau agricole :

Avec l'appui de la FAO, le modèle Water Use Tool a été mis en place pour surveiller l'utilisation de l'eau dans le périmètre irrigué de la Mitidja Ouest. Cet outil fournit des données en temps réel permettant aux décideurs et techniciens d'optimiser l'usage des ressources hydriques. Des formations techniques ont renforcé les capacités locales, assurant une meilleure prise en compte des besoins en eau des cultures.

### Coopératives de pêche et d'aquaculture :

Un diagnostic national des coopératives de pêche et d'aquaculture a été réalisé avec l'appui technique de la FAO afin d'identifier leurs besoins en accompagnement et en formation. Cette analyse a permis d'élaborer une cartographie des structures existantes et de mettre en lumière la nécessité d'un renforcement des capacités pour assurer la viabilité et l'efficacité de ces coopératives.



### Sécurité sanitaire des aliments :

L'OMS a appuyé la mise en œuvre du Plan national de sécurité sanitaire des aliments, permettant à 80 % des institutions étatiques et partenaires techniques d'acquiescer une connaissance approfondie du cadre stratégique.

Cette initiative a facilité une meilleure coordination et une mise en œuvre harmonisée des actions en matière de sécurité alimentaire.

## PRODUIT 1.2 : FINANCEMENT DES ODDS



### Appui au FNI :

En 2024, le PNUD a signé un partenariat avec le Fonds National d'Investissement (FNI) pour renforcer son rôle en tant que Banque Nationale de Développement et améliorer les mécanismes de financement alignés sur les ODD.

Cette collaboration vise à garantir un appui financier plus efficace aux porteurs de projets innovants et aux petites entreprises souhaitant se développer sur le marché national et international.

## PRODUIT 1.3 : SECTEURS PORTEURS ET INTÉGRATION COMMERCIALE



### Développement des chaînes de valeur :

Le soutien aux chaînes de valeur stratégiques a également constitué un volet essentiel des interventions des Nations Unies.

L'OIT a notamment accompagné le renforcement de l'exportation de produits agricoles comme l'huile d'olive et les dattes. Des infrastructures dédiées ont été mises en place, notamment des salles de formation en dégustation d'huile d'olive et en valorisation des dérivés de dattes. Ces initiatives ont permis aux producteurs locaux d'améliorer la qualité de leurs produits et de mieux répondre aux exigences des marchés internationaux, notamment en vue d'exporter vers des pays comme la Corée du Sud.

En 2024, l'OMPI a poursuivi son soutien aux produits du terroir comme le Miel de Cherchar et le Tapis de Babar.

36 apiculteurs ont ainsi bénéficié de deux ateliers de formation dont l'objectif était de développer leurs connaissances sur les marques collectives, leurs avantages et leur gestion.

Une formation sur le règlement d'usage de la marque a été organisée au profit des 7 responsables des associations membres de la Coordination des productrices de Tapis de Babar afin qu'elles puissent, à leur tour, familiariser les 260 femmes artisanes dans l'enregistrement de signes distinctifs et la promotion de leurs produits. Le programme s'est élargi avec :

- L'accompagnement des producteurs de la « Datte Deglet Nour de Tolga » après son indication géographique, incluant une stratégie de branding et de commercialisation.
  - La protection et la valorisation du Tapis de Ghardaïa pour renforcer sa commercialisation.
- Par ailleurs, l'OMPI a aussi réalisé une étude sur le potentiel touristique de Constantine et Ghardaïa, explorant comment la propriété intellectuelle peut soutenir leur développement.



## PRODUIT 1.4 : ENVIRONNEMENT DE L'INVESTISSEMENT



### Innovation :

L'innovation et l'entrepreneuriat ont également été placés au cœur des priorités, notamment à travers un projet soutenu par le PNUD en partenariat avec le ministère de l'Économie de la Connaissance, des Start-up et des Micro-Entreprises.

Grâce à un programme de formation intensif, 50 cadres issus de 46 institutions ont été formés pour mieux structurer l'accompagnement des startups. Ce travail a permis de stabiliser plusieurs jeunes entreprises en difficulté, d'augmenter le chiffre d'affaires de six startups et d'améliorer la valorisation de 9 projets innovants. En parallèle, 37 experts issus du secteur financier ont été formés au capital-risque, facilitant ainsi l'investissement dans 123 projets entrepreneuriaux et réduisant les incertitudes d'investissement pour 11 entreprises.

### Entrepreneuriat des jeunes :

En 2024, l'OIT a renforcé son appui aux jeunes entrepreneurs en facilitant l'accès à la formation, au financement et à l'accompagnement.

Avec Algeria Venture et la NESDA, 196 porteurs de projets ont été formés à la création d'entreprise, dont 25 ont bénéficié d'un accompagnement au financement.

Pour encourager l'entrepreneuriat dans l'agroalimentaire, 10 fiches d'opportunités d'affaires ont été développées et un prix "ProAgro" de 5 000 USD a récompensé trois jeunes entrepreneures.

L'OIT a également soutenu l'ANAE en produisant trois spots audiovisuels sur le statut d'autoentrepreneur et en installant six "desk de l'autoentrepreneur vert", permettant à 3 000 jeunes d'accéder à un accompagnement.

## PRODUIT 1.5 : DÉVELOPPEMENT DES MPME ET DES START-UPS



### Economie Sociale et Solidaire :

L'économie sociale et solidaire a bénéficié d'un appui renforcé, avec l'objectif de créer un écosystème plus favorable aux initiatives locales. Le PNUD a appuyé la relance du comité intersectoriel dédié à l'Economie Sociale et Solidaire, facilitant ainsi l'adoption de cadres réglementaires plus adaptés. À travers des formations ciblées, plus de 470 cadres institutionnels ont pu acquérir

de nouvelles compétences pour accompagner le développement du secteur. Par ailleurs, un programme d'incubation a permis de soutenir directement l'émergence de 39 nouveaux projets et d'accompagner 42 initiatives existantes, générant ainsi des opportunités d'emploi durables et inclusives.

### Propriété intellectuelle :

En 2024, l'OMPI a renforcé les capacités des PME et startups algériennes en propriété intellectuelle (PI), améliorant leur compétitivité et visibilité. Cinquante entreprises ont suivi une formation spécialisée sur la valorisation des actifs immatériels. Quatre guides de l'OMPI ont été adaptés au contexte algérien pour faciliter leur usage local.

L'OMPI a renforcé son partenariat avec l'INAPI et l'ONDA : grâce à WIPO IPAS, l'INAPI a optimisé le traitement des demandes de PI, formant une dizaine de cadres et 40 déposants au système de brevets et à la plateforme ePCT. L'ONDA a bénéficié du programme WIPO Connect et lancé la clinique PI «Moubadart'Art», accompagnant 16 entreprises culturelles. 80 cadres ont été formés à la gestion des œuvres à l'ère numérique.

Enfin, deux nouveaux réseaux CATI ont été créés : CATI-ECO (énergies vertes) et CATI Pharma (sciences pharmaceutiques), avec des formations sur l'exploitation des brevets et l'accès aux bases de données technologiques.

## PRODUIT 1.6 : BESOINS EN COMPÉTENCES ET TRAVAIL DÉCENT



En 2024, l'OIT a renforcé les compétences, la formalisation du travail et l'intermédiation sur le marché de l'emploi en partenariat avec les institutions nationales et les acteurs sociaux.

Dans le cadre du projet STED-AMT, l'OIT a soutenu la création de conseils de compétences, désormais intégrés à la feuille de route du ministère de la Formation Professionnelle, et a contribué aux Assises nationales sur la réforme de la formation.

L'appui à l'Office National des Statistiques (ONS) a permis la révision des enquêtes emploi selon les nouveaux standards internationaux.

Le diagnostic national de l'économie informelle, réalisé avec l'appui de l'OIT en collaboration avec 11 ministères et partenaires sociaux, a servi de base à l'élaboration d'une feuille de route nationale pour accompagner la formalisation progressive des travailleurs et des entreprises dans les secteurs agricole, commercial, artisanal et du BTPH.

L'OIT a également soutenu l'ANEM pour développer ses services :

- Programme « Immersion-Découverte en Entreprise », permettant aux jeunes de découvrir les métiers de l'agroalimentaire.
- Rencontres sectorielles, facilitant les mises en relation entre chercheurs d'emploi et employeurs.
- Clubs de Recherche d'Emploi (CRE-Vert) étendus à Tougourt et Guelma, pour accompagner les jeunes vers les métiers verts.

Grâce à ces efforts, 336 entreprises ont été identifiées comme recruteurs potentiels, et 7 340 jeunes ont été placés en emploi salarié dans 17 wilayas.

En 2024, l'OMPI s'est attelée à l'établissement d'un Centre de formation en propriété intellectuelle, en partenariat avec l'INAPI et l'ONDA : 63 futurs formateurs ont suivi deux modules de formation. Une formation pilote a été dispensée à 16 cadres du ministère de l'Artisanat. 100 magistrats, avocats et agents de l'application de la loi ont été formés sur le règlement des litiges en propriété intellectuelle.



## 2. RÉSULTATS DE L'AXE BONNE GOUVERNANCE



### AXE 02

#### RÉSULTAT STRATÉGIQUE

*En 2027, la population bénéficie d'institutions plus transparentes, redevables et efficaces qui garantissent une participation inclusive, l'Etat de droit ainsi que la promotion des valeurs d'inclusivité et de nondiscrimination, y compris pour les personnes vivant en situation de vulnérabilité.*

## INDICATEURS



06 Dispositifs de protection des victimes mis en place



663 Personnes formées au dialogue et à la cohésion sociale



07 Institutions nationales modernisées



04 Institutions renforcées pour le suivi des ODD



50 Wilayas appuyées en budgétisation participative

En 2024, les Nations Unies, en partenariat avec les autorités nationales, ont accompagné plusieurs réformes et initiatives visant à consolider l'État de droit, à moderniser les institutions et à promouvoir une gouvernance plus inclusive et efficace.

## PRODUIT 2.1 : TRANSPARENCE ET REDEVABILITÉ



**La lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent** a bénéficié d'un appui soutenu de l'ONUDC. Des consultations ont été menées avec l'Unité de Renseignement Financier (FIU) pour l'adoption du logiciel GoAML, un outil technologique qui vise à renforcer les capacités nationales de détection et de signalement des transactions suspectes. En parallèle, l'UNODC a poursuivi son assistance technique pour la prévention et

la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, en formant plus de 30 agents des Ministères de la Justice, de la Défense et des Finances sur l'identification des transactions à risque, l'investigation des actifs virtuels et la coopération judiciaire internationale. Par ailleurs, le cadre juridique de la gouvernance s'est renforcé avec l'élaboration d'un guide de bonnes pratiques sur le contrôle interne et la lutte contre la corruption, en partenariat avec le Ministère de la Justice. En complément, le projet de recouvrement des avoirs issus de la corruption a poursuivi ses efforts avec la mise en place de réunions techniques sous l'initiative conjointe de l'UNODC et de la Banque Mondiale pour renforcer la coopération entre l'Algérie et d'autres États en matière de restitution des fonds détournés.

Dans le cadre du projet Transparency Now financé par l'UE, l'UNICRI a appuyé les institutions algériennes en 2024 pour renforcer la lutte contre la corruption, en proposant un soutien technique sur la gestion des avoirs saisis et les enquêtes financières. Neuf représentants algériens ont participé à un séminaire régional en février 2025.

## PRODUIT 2.2 : COHÉSION SOCIALE ET PARTICIPATION



### Dialogue social :

L'OIT a facilité des échanges tripartites entre le gouvernement, les syndicats et le patronat pour mieux encadrer la transition vers le travail décent. En juillet 2024, 25 membres de l'Union Générale des Travailleurs Algériens (UGTA) ont suivi un atelier de formation sur le dialogue social et la négociation collective, avec une analyse approfondie des conventions internationales du travail et de la législation nationale. Cet appui a permis de structurer une feuille de route consensuelle pour la formalisation progressive du travail informel.

### Consultation de la jeunesse :

L'autonomisation des jeunes a également été au cœur des interventions en 2024. En partenariat avec le ministère de la Jeunesse et des Sport, les PNUD a soutenu l'organisation des consultations dans 50 wilayas, impliquant 116 jeunes, dont des personnes en situation de handicap, des jeunes en réhabilitation et des demandeurs d'emploi. Ces consultations ont permis de mettre à jour le diagnostic national sur la jeunesse et d'orienter les politiques publiques en faveur d'un épanouissement socio-économique plus inclusif.

## PRODUIT 2.4 : PERFORMANCE DU SYSTÈME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION, ET DONNÉES



### Rapport sur le Développement Humain :

En 2024, le PNUD a accompagné le Conseil National Économique, Social et Environnemental (CNESE) dans l'élaboration du premier Rapport National sur le Développement Humain de l'Algérie depuis 2015. Ce rapport, axé sur l'éducation comme levier du développement, a été soumis à des consultations avec des experts de la Banque Mondiale, de l'UNICEF et de l'UNESCO et sera publié en 2025.

### Protection de l'enfance :

L'UNICEF a soutenu l'Organe national pour la protection et la promotion de l'enfance (ONPPE) dans la préparation et la présentation des engagements de l'Algérie lors de la première Conférence ministérielle mondiale sur l'élimination de la violence à l'égard des enfants, qui s'est tenue à Bogota. Un processus consultatif a également été lancé pour finaliser le Plan d'Action National pour l'Enfance (PANE) 2025-2030, garantissant un cadre stratégique multisectorielle aligné sur les engagements nationaux et internationaux.



### Mesure de la pauvreté des enfants et des jeunes :

À la suite de la troisième mesure de la pauvreté des enfants et des jeunes menée par le gouvernement en 2023, qui a permis de dresser un état des lieux plus précis des privations touchant les enfants dans différentes régions, l'UNICEF s'est concentré en 2024 sur la traduction de ces résultats en politiques et actions programmatiques concrètes. Une étape importante a été franchie avec la finalisation de l'Atlas de l'équité, qui regroupe plus de 1500 points de données désagrégées sur l'ensemble des territoires concernés par les programmes. Cet outil est désormais sera utilisé par les décideurs aux niveaux national et régional pour mieux comprendre les tendances de la pauvreté des enfants et prioriser les investissements en conséquence.



## PRODUIT 2.5 : APPUI À LA GOUVERNANCE AUX NIVEAUX CENTRAL ET LOCAL



### Planification et l'évaluation des programmes :

L'UNICEF a formé 67 hauts responsables du ministère de l'Éducation et du ministère de la Formation Professionnelle à la programmation axée sur les résultats, la planification stratégique et la budgétisation. Une délégation nationale, comprenant des représentants du CNESE, du ministère des Finances, de l'Éducation et de la Santé, a bénéficié d'une Formation autour de la promotion de la culture de l'évaluation notamment le rôle de l'évaluation dans l'élaboration des politiques publiques.

### Développement de la stratégie e-Santé :

L'OMS a renforcé les capacités locales

en soutenant le développement d'un environnement numérique moderne pour la formation continue. Une plateforme d'apprentissage en ligne a été installée et rendue pleinement opérationnelle au ministère de la Santé, facilitant ainsi l'accès à des formations à distance pour les professionnels de la santé.

### Budgétisation et lutte contre les inégalités :

L'UNICEF a initié le ministère des Finances dans l'élaboration d'un budget citoyen intégrant une composante dédiée aux enfants. Par ailleurs, avec le CNESE en collaboration avec l'ONPPE, un manuel de budgétisation par programme (PBB) a

également été élaboré pour guider l'alignement budgétaire avec le Plan d'Action National pour l'Enfance (PANE).

### Réponse Covid :

Avec le soutien du PNUD, six IRM ont été installés, ainsi qu'une station d'oxygène et des unités de réhabilitation respiratoire pour améliorer l'offre de soins. De plus, l'installation de salles blanches et d'équipements de pointe ont permis la modernisation des laboratoires de l'Agence Nationale des Produits Pharmaceutique renforçant la régulation et le contrôle qualité des médicaments en Algérie.

De plus, l'initiative a soutenu la digitalisation du secteur de la santé, avec le déploiement d'un système de gestion des stocks dans 12 000 pharmacies d'officine et la mise en place d'un système de gestion documentaire à l'Institut Pasteur d'Algérie, optimisant ainsi la gestion des ressources et la traçabilité des produits de santé.

La réponse à la pandémie de COVID-19 a également bénéficié d'un appui conséquent avec la réhabilitation des laboratoires de contrôle sanitaire et la mise en place de solutions numériques pour la gestion des stocks et des documents médicaux.

## PRODUIT 2.6 : ACCÈS À LA JUSTICE



### Protection des enfants et renforcement de la justice pour mineurs :

L'UNICEF a facilité un échange d'expériences entre une délégation algérienne composée des cadres de l'ONPPE et le Québec sur la protection et la justice pour enfants dans le cadre de l'entente multisectorielle relative aux enfants victimes. En appui à la DGSN, deux salles d'audition adaptées aux enfants victimes d'abus ont été installées dans les wilayas du Haut Plateau, conformément aux normes internationales.

Dans le cadre du programme UNPRPD, l'UNICEF et le le FNUAP , ont appuyé l'Algérie dans la préparation de sa participation au Sommet mondial sur le handicap (GDS 2025), avec une feuille de route élaborée avec le Ministère de la Solidarité Nationale.

### Réinsertion des détenus :

Un projet d'appui à la réinsertion sociale des détenus a mobilisé 200 associations pour faciliter la réinsertion socio-professionnelle des personnes libérées. Le projet a également soutenu la prévention de la récidive et de la radicalisation en lançant un programme de déradicalisation et en formant les cadres du ministère des Affaires religieuses, du Waqf et de la DGAPR. L'évaluation des conditions carcérales dans les prisons de Guelma et Blida a mis en lumière le besoin de développer des crèches pour les détenues mères afin d'améliorer leur accompagnement.

### Appui à la Cour Constitutionnelle :

En 2024, le PNUD a renforcé le rôle de la Cour Constitutionnelle en appuyant un dialogue entre le gouvernement et le parlement sur la nécessité d'un cadre plus clair pour l'interprétation de la Constitution, notamment en période électorale.

Le projet a aussi encouragé la culture constitutionnelle auprès des jeunes juristes. Un concours national de plaidoirie, réunissant 6 barreaux, a sensibilisé les futurs avocats aux principes d'égalité et de justice constitutionnelle, en lien avec la parité dans l'accès à l'emploi (article 68).

### Femmes magistrates :

En 2024, le PNUD a renforcé la promotion de la carrière des femmes magistrates à travers un programme de renforcement des capacités, incluant des formations en leadership, communication et gestion des ressources humaines, facilitant leur accès aux postes de responsabilité.

Grâce à l'implication du Conseil supérieur de la magistrature et de l'École supérieure de la magistrature, cette initiative a contribué à une meilleure représentation des magistrates dans le système judiciaire. Elle servira de base à un programme élargi prévu pour 2025-2028, visant à pérenniser leur progression et leur rôle dans la gouvernance judiciaire.

## PRODUIT 2.7 : INSTRUMENTS JURIDIQUES INTERNATIONAUX



### Lutte contre la traite des personnes et le trafic de migrants :

En 2024, l'UNODC a poursuivi son appui à l'Algérie en renforçant les capacités des autorités à identifier les victimes de traite, y compris en ligne, et à appliquer des techniques avancées d'enquête sur le trafic de migrants. 434 acteurs nationaux (312 hommes, 122 femmes) ont été formés à ces méthodes, tandis que des procès simulés et des sessions sur la détection des documents frauduleux ont permis d'améliorer la réponse judiciaire face à ces crimes.

L'UNODC a également soutenu le Comité national de lutte contre la traite des personnes ses efforts de sensibilisation sur la traite à travers le pays pour renforcer la reconnaissance de la traite comme un crime grave et une violation des droits humains.

### Lutte contre la criminalité organisée :

L'UNODC a appuyé les efforts nationaux pour lutter contre la criminalité organisée aux frontières notamment aériennes et maritime, renforçant les interventions des forces de l'ordre pour interrompre les activités criminelles. L'Unité d'Information sur les Passagers a bénéficié d'un accompagnement pour détecter les voyages suspects via le système API/PNR. Une initiative inédite a été lancée pour promouvoir le rôle des femmes dans la police aux frontières, notamment dans les aéroports internationaux.

### Lutte contre le terrorisme :

En 2024, l'UNODC a renforcé les capacités des autorités algériennes en matière de lutte contre le financement du terrorisme, notamment via les cryptomonnaies, et sur les liens entre crime organisé et terrorisme. À travers le Service de la prévention du terrorisme, ce sont 72 acteurs de la justice pénale (61 hommes, 11 femmes) ont été formés y compris en vue d'améliorer la coopération régionale en matière pénale.



Dans le cadre du projet NEXUS, l'ONUDC et l'UNICRI ont coorganisé à Alger, en octobre 2024, une réunion interrégionale avec 19 représentants de huit pays pour améliorer la coopération judiciaire face au lien entre terrorisme et crime organisé. Des recommandations ont été formulées pour renforcer les cadres juridiques et prévenir le financement du terrorisme.

## PRODUIT 2.8 : PROTECTION CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET LA VIOLENCE



### Prévention du crime, de la violence et de la drogue chez les jeunes :

En 2024, l'UNODC a mis en place des programmes innovants de prévention de la drogue, du crime et de la violence chez les jeunes, bénéficiant à 135 participants (91 hommes, 44 femmes). À travers les outils «Strong Families» et «Line up Live up», ces formations ont renforcé les compétences en prévention, notamment au sein des familles. Un réseau de formateurs nationaux a été identifié et équipé pour sensibiliser de nouveaux groupes à travers le pays, permettant d'atteindre 120 participants supplémentaires (75 hommes, 45 femmes).

### Prise en charge des violences basées sur le genre :

L'UNFPA a accompagné les autorités dans le renforcement des services dédiés aux femmes victimes de violences à travers, la formation de

90 prestataires de services de santé sur la prise en charge des survivantes de VBG, garantissant ainsi un accueil et un suivi adaptés. Une cartographie des services de prise en charge, permettant une meilleure orientation des victimes vers des structures appropriées été mise en place.

### Engagement des enfants et sensibilisation :

L'UNICEF et l'ONPPE ont soutenu le programme des enfants ambassadeurs, formant 10 jeunes de 10 à 17 ans aux droits de l'enfant, à la communication numérique et à la protection contre les violations des droits.

En collaboration avec le Ministère de la Solidarité Nationale et le Ministère de l'Éducation, une campagne nationale a sensibilisé le public à la protection des enfants en ligne. Un concours national de créativité et d'innovation a également permis aux enfants, y compris ceux en situation de handicap, de s'exprimer et de participer aux débats sur leurs droits.



### 3. RÉSULTATS DE L'AXE DÉVELOPPEMENT HUMAIN ET SOCIAL



#### AXE 03

##### RÉSULTAT STRATÉGIQUE

En 2027, la population, dont les personnes vivant en situation de vulnérabilité, bénéficie de services de santé de qualité, résilients y compris en matière de prévention, d'un système éducatif et de formation de qualité et d'un système de protection sociale performant.

## INDICATEURS



266 Jeunes impliqués dans des initiatives civiques



10 politiques de santé et protection sociale adoptées ou révisées



37 cadres de la formation professionnelle formés à l'inclusion sociale



55 éducateurs spécialisés formés à l'inclusion des personnes vulnérables

À travers un travail de collaboration entre les Nations Unies et les institutions nationales, plusieurs initiatives ont permis de renforcer l'accès aux services essentiels, en mettant un accent sur l'inclusion des populations vulnérables, notamment les jeunes, les femmes et les personnes en situation de handicap.

## PRODUIT 3.1 : QUALITÉ DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET SERVICES DE SANTÉ



### Santé maternelle et infantile :

L'OMS a contribué à l'élaboration et à la diffusion de protocoles standardisés pour la prise en charge de la grossesse, de l'accouchement et du post-partum, garantissant une approche harmonisée et sécurisée pour les femmes enceintes et les nouveau-nés.

En parallèle, 300 professionnels de santé exerçant dans les maternités ont été formés à la gestion des urgences obstétricales, notamment sur l'hémorragie post-partum, l'éclampsie et l'anesthésie pour la femme enceinte.

Le programme mhGAP de lutte contre les troubles mentaux a été relancé avec une approche multisectorielle, permettant une évaluation des avancées et l'identification des défis persistants.

L'UNFPA a appuyé le ministère de la Santé dans la numérisation du système de surveillance des décès maternels, avec une plateforme numérique et la formation d'auditeurs dans 43 wilayas opérationnelles, facilitant ainsi l'analyse et la réponse aux décès évitables. Il a également soutenu la numérisation du suivi des services de santé reproductive et planification familiale dans 20 wilayas pilotes, renforçant la coordination entre structures de santé publique.

### Système de vaccination et de santé infantile :

L'UNICEF a accompagné l'analyse des coûts de la stratégie nationale de vaccination et soutenu l'introduction du vaccin contre le papillomavirus humain (HPV). La campagne de vaccination contre la polio a permis de vacciner 557 000 enfants dans 20 wilayas, portant la couverture vaccinale de 64 % en 2023 à 95 % en 2024.

Par ailleurs, 10 réfrigérateurs solaires et 4 camions frigorifiques ont été fournis pour renforcer la chaîne du froid, tandis qu'un système numérique d'inventaire des vaccins a été mis en place pour éviter les pénuries.

### Digitalisation du suivi de la vaccination :

Avec l'appui de l'UNICEF, le Ministère de la Santé a déployé une plateforme d'alerte épidémiologique en temps réel et une base de données nationale pour améliorer la surveillance des vaccins.

450 professionnels de santé ont été formés à ces outils numériques.

### Lutte contre les maladies transmissibles et non transmissibles :

Avec l'appui de l'OMS, plusieurs plans stratégiques nationaux (2023-2028 et 2024-2028) ont été développés pour renforcer la prévention, le dépistage et la prise en charge des hépatites virales, du VIH/sida, de la leishmaniose et de la résistance aux antimicrobiens. Une analyse de la situation de la rage en Algérie a également permis d'identifier des recommandations en vue d'atteindre zéro cas.

### Accès aux médicaments et surveillance sanitaire :

L'OMS a soutenu la mise en place de 6 sites «Antimicrobial Stewardship» (AMS) et a mené une enquête sur la consommation des antibiotiques dans quatre CHU d'Alger, dont les résultats sont en cours de consolidation. Un renforcement des capacités des chefs de laboratoires des CHU et EPH a également été réalisé pour améliorer la gestion des risques biologiques et le transport sécurisé des échantillons biologiques dangereux.



## PRODUIT 3.2 : FACILITATION DE L'ACCÈS AUX SERVICES DE SANTÉ POUR LES PERSONNES VULNÉRABLES



### Promotion de la nutrition et de la santé maternelle et infantile

L'UNICEF a contribué à l'évaluation du plan périnatal 2015-2019 et à l'élaboration de la stratégie nationale de santé maternelle et infantile 2025-2030.

En 2024, la nutrition a été reconnue comme une priorité nationale pour la première fois depuis 1994. L'UNICEF a soutenu le Comité national de nutrition et la planification du Plan national de nutrition 2025-2030. 450 professionnels de santé scolaire ont été formés à la nutrition et à la prévention de l'obésité.

### Lutte contre la drogue :

Dans le domaine de la santé publique, l'UNODC et l'ONUSIDA ont soutenu le ministère de la Santé dans le renforcement des services destinés aux personnes vivant avec des addictions.

En 2024, l'Algérie a finalisé sa première Stratégie nationale de Réduction des Risques liés à la consommation de drogues, une avancée majeure dans la lutte contre les addictions.

L'introduction du traitement de substitution aux opioïdes à travers un programme national a permis d'améliorer l'accès aux soins pour les usagers de drogues injectables, tout en réduisant les risques sanitaires associés.

Par ailleurs, un mécanisme de «injonction thérapeutique» a été mis en place pour permettre une meilleure prise en charge des patients dans un cadre légal, renforçant ainsi la collaboration entre le Ministère de la Santé et le Ministère de la Justice.

### Intégration des déterminants sociaux de la santé :

L'Algérie, avec l'appui de l'OMS, accélère l'intégration de l'ODD 3 dans les programmes de santé locaux. 450 décideurs ont été sensibilisés à travers trois ateliers régionaux, tandis que 750 participants ont été formés à son application dans les priorités locales. Cinq wilayas pilotes ont élaboré des plans d'action détaillés, en cours de mise en œuvre jusqu'en 2025.

**Inclusion des personnes handicapées :**

Par ailleurs, dans le cadre du programme UNPRPD, l'UNICEF et l'UNFPA ont renforcé les capacités des ONG concernant la Convention relative aux droits des personnes handicapées et son lien avec les Objectifs de développement durable.

Ils ont également appuyé l'Algérie dans la préparation de sa participation au Sommet mondial sur le handicap (GDS 2025), à travers une feuille de route élaborée avec le ministère de la Solidarité Nationale, incluant la consultation de l'ensemble des acteurs concernés pour définir les engagements nationaux à présenter lors du sommet.

**Prise en charge des personnes âgées :**

L'UNFPA, en collaboration avec les Ministères de la Solidarité Nationale, de la Santé et du Travail, a

lancé une étude sur les mécanismes nationaux de prise en charge des personnes âgées.

La collecte des données est en cours, avec une publication prévue en 2025, permettant de structurer une stratégie inclusive adaptée au vieillissement de la population.

**Modernisation de l'enregistrement civil en Algérie :**

L'UNFPA a renforcé les capacités de l'Algérie en matière de collecte et d'enregistrement des faits d'état civil à travers deux ateliers régionaux sur les naissances, décès, mariages et divorces, favorisant l'échange d'expériences, la coopération intersectorielle et le renforcement des compétences statistiques pour une meilleure efficacité des politiques sociales.

**PRODUIT 3.3 : QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES**



**Compétences de vie et engagement des jeunes :**

L'UNICEF a accompagné le Haut Conseil de la Jeunesse dans l'engagement des jeunes, notamment lors du Sommet de l'Avenir 2024, où a été adopté le Pacte pour l'Avenir.

UNICEF a également facilité la participation algérienne à la Conférence continentale sur l'éducation et l'employabilité en Afrique et à l'Africa Foundational Learning Exchange (FLEX), visant à améliorer l'apprentissage fondamental et l'employabilité des jeunes.

En parallèle, l'UNICEF a accompagné les Ministères de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle dans l'intégration des compétences du 21<sup>ème</sup> siècle, à travers la formation de formateurs et l'élaboration de ressources pédagogiques adaptées. Il a également appuyé la préparation de l'évaluation nationale des acquis scolaires et lancé des initiatives visant à sensibiliser les jeunes aux enjeux du changement climatique.

**Renforcement de la qualité de l'éducation :**

En 2024, le Programme d'appui à une éducation de qualité, mis en œuvre par l'UNESCO avec un cofinancement de l'Union européenne, a renforcé les compétences de 150 inspecteurs en pédagogie des mathématiques et 150 en compétences numériques, contribuant ainsi à l'ODD 4. Le programme a permis la création d'une équipe technico-pédagogique et la formation de 14 ingénieurs en développement de plateformes en code libre. Des outils numériques durables ont été mis en place, et une web-série de 6 vidéos a été largement diffusée pour promouvoir les carrières scientifiques auprès des jeunes.

À l'échelle régionale, l'UNESCO a lancé l'initiative Regards sur l'éducation au Maghreb, en collaboration avec le ministère algérien de l'Éducation, mettant en lumière les défis et pistes d'action pour une transition numérique réussie dans les systèmes éducatifs.

**PRODUIT 3.4 : EDUCATION INCLUSIVE ET LUTTE CONTRE L'ABANDON SCOLAIRE**



**Prévention du décrochage scolaire et remédiation pédagogique :**

En 2024, l'UNICEF a poursuivi son soutien le ministère de l'Éducation dans la mise en place du Plan national de lutte contre et de prévention contre le décrochage scolaire. Une expérimentation de remédiation pédagogique a permis d'améliorer les résultats scolaires moyens de 5 points en un trimestre et de réduire le taux de redoublement, qui était de 20 % en première année de collège. Un soutien psychopédagogique a également été apporté aux élèves en risque d'abandon scolaire à travers le renforcement de capacités des conseillers d'orientation et de guidance scolaire.

**Éducation inclusive et accompagnement des enfants en situation de handicap :**

L'UNICEF a formé un noyau central 37 inspecteurs de l'éducation nationale et professionnels du secteur de la formation professionnelle pour améliorer l'inclusion des enfants et adolescents avec un accent sur la prise en charge pédagogique

de l'autisme. Ainsi que 55 éducateurs spécialisés ont été formés à de nouvelles ressources pédagogiques testées au niveau de deux centres spécialisés à Constantine, avec une volonté d'extension à 6 centres d'ici 2025.

**Accès à l'emploi formel pour les jeunes et les femmes de l'économie informelle :**

L'OIT a accompagné le secteur de la formation professionnelle à travers le programme SOLIFEM, qui vise à intégrer les travailleurs de l'économie informelle dans le secteur formel.

Avec l'appui de l'OIT, l'ONDEFOC a développé 10 référentiels de validation des compétences pour des métiers issus de l'économie informelle, tels que l'horticulture, l'extraction des huiles essentielles, les énergies renouvelables appliquées au bâtiment et le marketing digital. Ces référentiels permettront aux travailleurs concernés d'obtenir un certificat d'aptitude professionnelle, facilitant ainsi leur accès à un emploi formel ou aux dispositifs de soutien à l'entrepreneuriat.

**Formation professionnelle pour les jeunes en milieu rural :**

Par ailleurs, l'accompagnement des jeunes dans leur insertion professionnelle s'est poursuivi avec le déploiement de 9 formations techniques de courte durée, spécifiquement conçues pour les chaînes de valeur agroalimentaires (pommes de terre, aquaculture, lait) dans les wilayas de Biskra, Guelma et Mostaganem. Ces formations, développées en 2023 dans le cadre du projet Proagro Jeunes (OIT), ont permis à 100 jeunes, dont 80 % de femmes, d'acquérir des compétences techniques adaptées aux réalités du marché. En vue d'assurer la pérennisation de cette initiative, un travail est en cours pour institutionnaliser et généraliser ces formations à d'autres secteurs d'activité.

**PRODUIT 3.5 : GOUVERNANCE ET PERFORMANCE DU SYSTÈME DE PROTECTION SOCIALE**



**Sécurité sociale :**

L'École Supérieure de la Sécurité Sociale d'Alger a bénéficié d'un programme de renforcement des capacités de la part de l'OIT, avec notamment l'organisation d'un webinaire sur le financement de la protection sociale et l'espace budgétaire en février 2024.

**Protection sociale des enfants**

Avec l'appui de l'UNICEF, un comité multisectoriel regroupant plusieurs ministères (Éducation, Santé, Travail, Habitat...) a mené une analyse approfondie des programmes nationaux de protection sociale destinés aux enfants et adolescents. Cette collaboration a abouti à un rapport détaillant des recommandations pratiques pour renforcer l'efficacité et l'équité des dispositifs existants, qui sera prochainement transmis aux décideurs afin d'optimiser l'impact des programmes sociaux auprès des enfants et adolescents en Algérie.



**PRODUIT 3.6 : PROMOTION DE LA JEUNESSE ET DU RÔLE DE LA FEMME**



**Stratégie nationale de la jeunesse**

L'UNICEF a accompagné l'élaboration de la Stratégie nationale de la jeunesse, renforçant l'implication des jeunes dans les politiques publiques et les stratégies de développement. Ces actions ont permis de renforcer les politiques publiques en faveur de l'enfance, d'améliorer l'accès aux services essentiels et de favoriser l'engagement des jeunes dans le développement du pays.

**Santé mentale des jeunes et des adolescents**

Pour répondre aux besoins croissants en soutien psychologique des jeunes, l'UNFPA a initié un programme de renforcement des capacités des acteurs concernés : 50 psychologues et personnels des cellules d'écoute et de prévention – Santé des jeunes ont été formés pour améliorer l'accompagnement des jeunes en détresse.

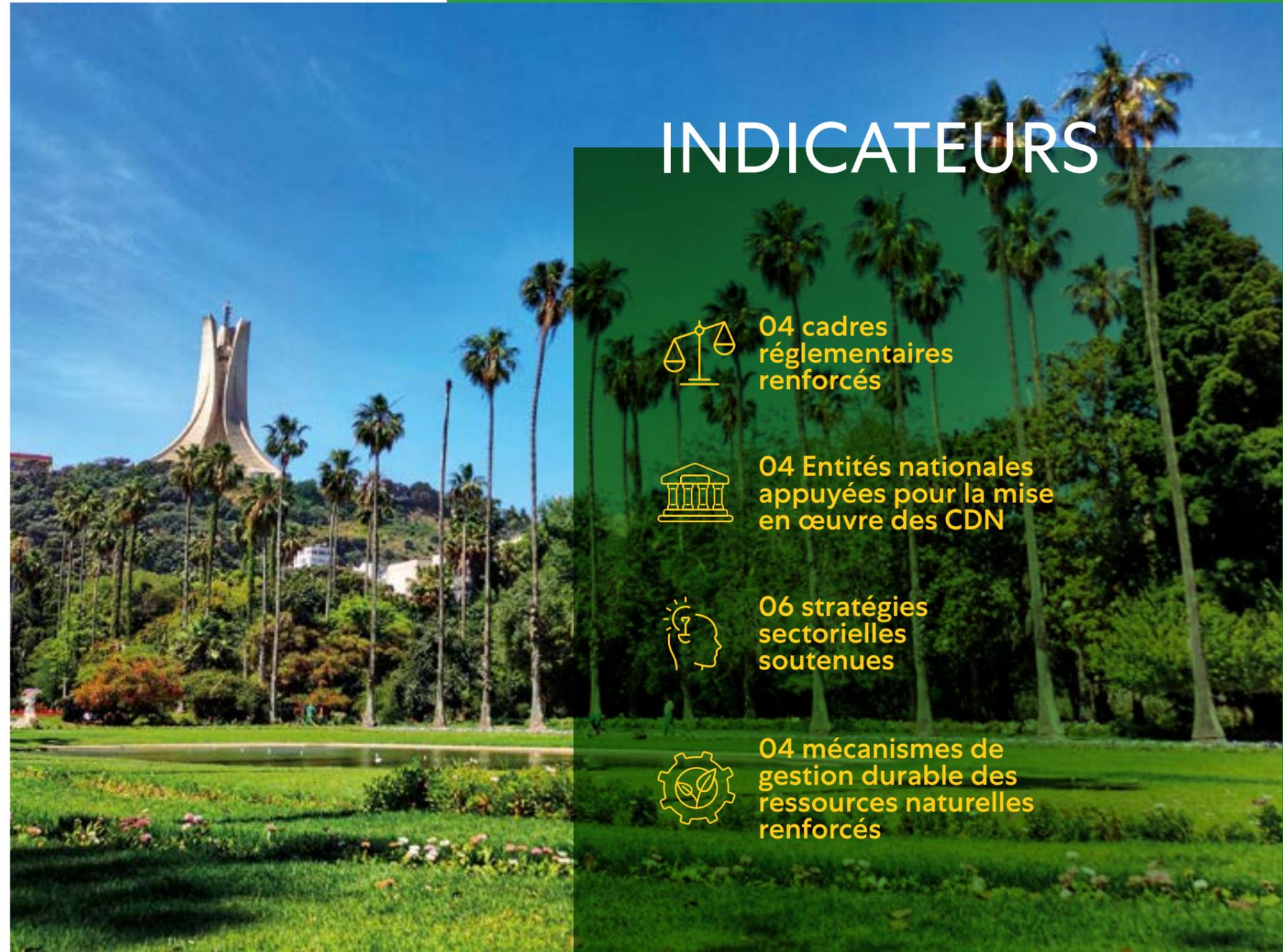
## 4. RÉSULTATS DE L'AXE ENVIRONNEMENT



### AXE 03

#### RÉSULTAT STRATÉGIQUE

En 2007 la population bénéficie de la mise en oeuvre des politiques adoptées par le Gouvernement algérien en consécration du droit constitutionnel à un environnement sain et en lien avec ses objectifs de transition énergétique, ainsi qu'en conformité avec les traités environnementaux multilatéraux portant, entre autres, sur la lutte contre les changements climatiques, la préservation de la biodiversité, la gestion des risques majeurs, la lutte contre la désertification et la dégradation des terres.



## INDICATEURS



04 cadres réglementaires renforcés



04 Entités nationales appuyées pour la mise en œuvre des CDN



06 stratégies sectorielles soutenues



04 mécanismes de gestion durable des ressources naturelles renforcés

L'appui des Nations Unies a contribué en 2024 à plusieurs avancées significatives dans la gestion des écosystèmes, la promotion des énergies renouvelables et l'adaptation aux risques climatiques, permettant à l'Algérie de progresser vers l'alignement de ses politiques avec ses engagements au sein des cadres environnementaux multilatéraux, tout en garantissant une approche inclusive et durable.

## PRODUIT 4.1 : PRÉSERVATION DES ECOSYSTÈMES



### Gestion durable des forêts :

L'opérationnalisation de la pépinière forestière de Tegma (Tizi Ouzou), soutenue par le PNUD et le ministère de l'Environnement, a renforcé la production de plants et la résilience des forêts

face aux incendies et à la désertification.

En 2024, 20 techniciens ont été formés à de nouvelles techniques de reboisement, tandis que 43 cadres forestiers dans sept wilayas ont bénéficié d'un renforcement de capacités pour

la gestion durable du Barrage Vert. Par ailleurs, ce projet a contribué à la révision de la Contribution Déterminée au niveau National (CDN), en fournissant des indicateurs clés pour ajuster les engagements climatiques de l'Algérie.

### Restauration du Barrage vert :

Un autre chantier majeur a concerné la restauration du Barrage Vert, un projet essentiel pour la lutte contre la désertification.

En collaboration avec le ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, le PNUD a soutenu l'élaboration d'un Plan d'Action de Restauration du Barrage Vert (PARBV), en l'alignant avec la stratégie 2010 - 2030 de la Convention des Nations Unies sur la Lutte Contre la Désertification (CNULD).

Ce plan cible six wilayas pilotes (Médéa, Bordj Bou Arreridj, Batna, Bouira, Biskra et Laghouat) et

définit les actions prioritaires pour restaurer les écosystèmes touchés par la dégradation des sols.

### Préservation des écosystèmes Zones Humides :

La protection des zones humides a également été renforcée à travers la mise en œuvre du Plan de gestion intégrée du complexe de zones humides Guerbes-Sanhadja. La clôture de ce projet en 2024 a permis la livraison d'une unité de compostage qui contribuera à l'éradication des décharges publiques et à la valorisation des déchets organiques, favorisant ainsi un développement plus durable pour les communautés locales.

### Préservation de la Biodiversité :

Dans le cadre de la lutte contre la perte de biodiversité, l'Algérie, avec l'appui du PNUD, a actualisé sa Stratégie et Plan d'Action National pour la Biodiversité (SPANB) afin de l'aligner avec le Cadre Mondial de Kunming-Montréal pour la Biodiversité.

Un projet pilote sur le financement de la biodiversité a été signé en 2024 et sa mise en œuvre débutera en 2025.

L'Algérie s'est également engagée dans l'élaboration de son premier Rapport Biennal de Transparence (BTR1), qui permet de suivre l'évolution des émissions de gaz à effet de serre (GES) et d'assurer la conformité avec l'Accord de Paris.

### Lutte anti-acridienne :

En 2024, la CLCPRO a renforcé la lutte contre le Criquet Pèlerin en Algérie par plusieurs avancées : l'introduction de trois drones a amélioré la surveillance, et un modèle prédictif a permis d'orienter 50 % des prospections via des cartes de risque.

Le biopesticide *Metarhizium acridum* a été promu pour réduire les pesticides conventionnels, avec un appui matériel à l'INPV (kits de laboratoire et de réactifs pour le suivi des spores et des applicateurs).

Des formations ciblées, notamment à Tlemcen, ont renforcé les compétences en surveillance environnementale et lutte biologique.



## PRODUIT 4.2 : LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



### Gestion des déchets :

Dans le domaine de la gestion des déchets, le projet AIM-WELL du PNUD a été officiellement lancé à Constantine et Sétif, avec pour ambition de transformer la gestion des déchets en un modèle économique circulaire, réduisant ainsi les émissions de gaz à effet de serre. Une feuille de route opérationnelle a été définie en 2024 et permettra d'orienter les actions stratégiques prévues pour 2025.

### Changement climatique :

L'Algérie a également renforcé ses capacités d'adaptation au changement climatique à travers le projet Plan National d'Adaptation (NAP) du PNUD. En 2024, des lignes directrices ont été élaborées pour intégrer les mesures d'adaptation dans quatre secteurs prioritaires : agriculture et sylviculture, ressources en eau, santé, et travaux publics et transports.

En parallèle, des formations spécialisées ont été organisées dans 32 wilayas, touchant 10 725 personnes, afin d'améliorer la coordination entre les institutions locales et centrales en matière de résilience climatique.

## PRODUIT 4.3 : TRANSITION ENERGÉTIQUE



### Transition vers une Economie verte :

Sur le plan de la transition vers une économie verte, l'ONUDI a accompagné la création d'un Bureau d'Économie Verte (BEV) au sein de l'Agence de Développement de la PME et de la Promotion de l'Innovation (ADPMEPI).



Ce bureau est désormais chargé de promouvoir les principes de production et consommation durables (MCPD) et l'efficacité des ressources et production propre (ERPP).

L'ONUDI a également appuyé la formation de 87 acteurs du secteur de la réfrigération et de la climatisation, en sensibilisant aux alternatives respectueuses de l'environnement dans le cadre du Protocole de Montréal.

## PRODUIT 4.4 : GESTION DES RISQUES MAJEURS



### Financement du risque de catastrophe :

La gestion des risques climatiques et des catastrophes naturelles a également bénéficié d'un appui renforcé à travers le projet IRFF (Insurance and Risk Finance Facility) du PNUD, mis en œuvre avec le Ministère des Finances.

En 2024, un profil national des risques climatiques et de catastrophes a été élaboré, permettant de mieux identifier les vulnérabilités et d'orienter le développement de solutions de financement adaptées.

Ce projet a initié un dialogue sur les mécanismes de financement des risques, y compris via des partenariats public-privé, pour renforcer la résilience économique du pays.

### Gestion des risques chimiques et biologiques :

En 2024, l'UNICRI a appuyé l'Algérie dans la gestion des risques liés aux déchets biologiques et chimiques à travers le projet BIOCHEM

Un atelier régional à Alger a permis d'évaluer la situation dans plusieurs pays et d'élaborer un curriculum de formation. L'initiative a aussi défini des priorités, dont l'amélioration des cahiers des charges pour l'acquisition d'installations de traitement des déchets dangereux.

L'Algérie a également renforcé sa coopération internationale en matière de sécurité NRBC avec sa participation aux réunions des Centres d'Excellence NRBC et du G7 sur la sécurité à Rome, ainsi qu'à l'Académie NRBC à Turin, consolidant ainsi son expertise et son intégration aux réseaux internationaux.

## PRODUIT 4.5 : GESTION DURABLE DES RESSOURCES EN EAU



En 2024, la FAO a formé plus de 50 experts et techniciens agricoles à l'utilisation d'outils numériques avancés pour une gestion plus efficace des ressources hydriques.

Les participants ont acquis des compétences en cartographie et en analyse de la productivité de l'eau à travers une formation sur QGIS.

Une formation régionale en télédétection, en partenariat avec l'IHE Delft, a renforcé les capacités de 18 participants issus de plusieurs pays sur l'analyse de la gestion hydrique.

Par ailleurs, une session dédiée à l'outil PyWaPOR a permis de former les participants à la modélisation de l'évapotranspiration et au suivi de l'humidité des sols, contribuant ainsi à l'optimisation de l'irrigation.

# CHAPITRE 03

RÉSULTATS DE LA RÉPONSE  
HUMANITAIRE EN FAVEUR  
DES RÉFUGIÉS, DEMANDEURS  
D'ASILE ET DES MIGRANTS



## 1. OPÉRATION HUMANITAIRE À TINDOUF APPUI AUX RÉFUGIÉS SAHRAOIS À TINDOUF



En 2024, l'assistance humanitaire aux réfugiés sahraouis en Algérie s'est poursuivie dans un contexte de besoins accrus et de ressources limitées. Face à cette situation, le HCR, le PAM, l'UNICEF et l'OMS ont intensifié leurs efforts pour garantir l'accès aux services essentiels, renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et promouvoir la résilience. Des avancées ont été réalisées dans plusieurs domaines, bien que des défis persistent en raison de la pression croissante sur les financements humanitaires.

### Santé :

Le secteur de la santé a connu des progrès notables grâce aux efforts du HCR et de ses partenaires. Un nouveau service de maternité et un pavillon d'urgences médicales ont été construits dans le camp d'Awserd, bénéficiant directement à 40 000 réfugiés. Par ailleurs, la réhabilitation du système d'assainissement de l'hôpital central de Rabouni a permis la réouverture des services médicaux, réduisant ainsi les références vers l'hôpital de Tindouf.

Pour assurer un fonctionnement efficace des structures de santé, le HCR a soutenu 48 médecins, 29 directeurs de dispensaires et 400 travailleurs communautaires de santé, en couvrant leurs primes incitatives. En parallèle, 90 étudiants ont été formés à l'École paramédicale de Smara, avec 30 diplômés cette année (21 infirmières et 9 sages-femmes).

195 300 consultations médicales ont été enregistrées dans 29 dispensaires et 7 hôpitaux des camps. Afin d'améliorer l'évacuation des patients, 4 nouvelles ambulances ont été mises en service. De plus, 74 patients ont bénéficié de 7 900 séances d'hémodialyse et 104 réfugiés



sahraouis nécessitant des soins palliatifs et oncologiques ont été accueillis à Alger.

En tant qu'agence leader du programme de vaccination dans le cadre du Sahrawi Refugee Response Plan (SRRP) 2024-2025, l'UNICEF a sécurisé des vaccins pour 21 000 enfants de moins de cinq ans et formé 229 professionnels de santé (44 vaccinateurs, 3 médecins, 28 sages-femmes, 120 infirmiers et 34 agents de santé auxiliaires) sur la préparation aux pandémies, la prévention des infections et la santé scolaire.

Face à l'aggravation de la situation épidémiologique en 2024, marquée par des épidémies de polio, rougeole et diphtérie, l'UNICEF a mené trois campagnes de vaccination, permettant d'atteindre 21 878 enfants avec une couverture vaccinale de 97 % pour la polio et 95 % pour la rougeole.

L'UNICEF a également renforcé la chaîne du froid en fournissant deux générateurs aux hôpitaux régionaux des camps de Laâyoune et Dakhla.

Dans le domaine de la santé mentale et du soutien psychosocial, 534 consultations individuelles ont été effectuées, et 135 sessions de sensibilisation communautaire ainsi que 27 formations pour les parents et enseignants ont été organisées grâce à l'appui du HCR.

### Éducation :

#### Qualité de l'enseignement et rétention des enseignants

En 2024, l'UNICEF a renforcé l'éducation inclusive en formant 45 enseignants, 54 éducateurs spécialisés et 20 professionnels de santé au diagnostic des troubles du langage et du comportement, y compris le TDAH, ainsi qu'à l'accompagnement des enfants en situation de handicap. De plus, 84 professionnels (66 femmes, 18 hommes) ont été formés à des outils psychosociaux et éducatifs pour mieux soutenir les enfants et réduire le stress parental.

L'UNICEF a également fourni 80 % du matériel éducatif requis à neuf centres spécialisés dans les camps de réfugiés, bénéficiant à

323 enfants en situation de handicap grâce à des méthodes d'enseignement adaptées.

Pour améliorer la qualité de l'apprentissage, l'UNICEF a soutenu la formation des enseignants et assuré une compensation financière à 1 193 enseignants et personnels éducatifs, en complément du soutien du HCR. Par ailleurs, 40 enseignants de sciences et 15 techniciens de laboratoire ont été formés en partenariat avec l'Université Autonome de Madrid, favorisant des approches pédagogiques plus interactives et expérimentales.

Une évaluation de la qualité de l'enseignement, menée auprès de 24 enseignants et 71 directeurs d'école, a mis en évidence des lacunes dans l'apprentissage, notamment une dépendance excessive à la mémorisation et une intégration limitée des outils pédagogiques modernes.

En 2025, l'UNICEF prévoit de renforcer la formation des enseignants pour favoriser des méthodes plus innovantes et alignées sur les standards internationaux.

Le secteur éducatif a bénéficié du soutien du HCR, qui a assuré le paiement des primes d'incitation pour plus de 1 200 enseignants, garantissant ainsi la continuité des services éducatifs.

Des manuels scolaires ont été fournis aux établissements des cinq camps, et en partenariat avec l'UNICEF, un travail d'harmonisation des curricula et d'amélioration des conditions d'apprentissage a été mené.

**Le programme de cantines scolaires a bénéficié à 40 000 enfants, avec la distribution de 418 tonnes de nourriture et la réhabilitation de 4 cuisines scolaires. Une campagne de déparasitage a permis de d'atteindre 83,5 % des élèves, réduisant les risques d'infections parasitaires et prévenant l'anémie. En outre, 865 élèves ont bénéficié d'activités d'éducation nutritionnelle.**



#### Eau et assainissement :

L'accès à l'eau et l'assainissement a été amélioré grâce à l'installation d'une nouvelle station de traitement d'eau par osmose inverse de 70 m<sup>3</sup>/heure, augmentant la capacité totale de traitement à 138 m<sup>3</sup>/heure. En 2024, 1,5 million de mètres cubes d'eau ont été produits et distribués dans les camps. Une cartographie détaillée des réseaux d'eau a également été réalisée pour améliorer la gestion et la maintenance des infrastructures.

Pour garantir des conditions sanitaires optimales, 7 000 savons et 8 660 litres d'eau de Javel ont été produits chaque mois et distribués aux familles ainsi qu'aux établissements de santé et

d'éducation. Le système de gestion des déchets a été renforcé avec 17 camions-poubelles collectant quotidiennement 261 m<sup>3</sup> de déchets, et un projet de recyclage du plastique a permis de traiter 10 000 kg de déchets par mois, générant des revenus pour 20 réfugiés.

#### Sécurité alimentaire et nutrition :

Le PAM a poursuivi son assistance aux réfugiés sahraouis en distribuant 18 375 tonnes de nourriture, touchant 133 672 bénéficiaires. Cependant, les restrictions budgétaires ont contraint l'agence à maintenir des rations réduites à 70 % du panier alimentaire standard.

En parallèle, un programme de nutrition a permis de prendre en charge 14 389 enfants de 6 à 59 mois et 10 153 femmes enceintes et allaitantes pour prévenir la malnutrition aiguë, tandis que 4 415 enfants et 1 652 femmes enceintes souffrant de malnutrition modérée ont bénéficié de traitements spécifiques. Un centre de stabilisation nutritionnel a été créé à l'hôpital de Rabouni, où 142 enfants atteints de malnutrition aiguë sévère ont été traités avec un taux de mortalité nul.

Malgré des ressources limitées, l'UNICEF a formé 196 professionnels de santé à la détection de la malnutrition et au conseil en nutrition infantile. Une stratégie de changement de comportement pour la nutrition a été développée, et 438 jeunes (285 femmes, 153 hommes) ont été formés pour mener des campagnes communautaires de sensibilisation aux bonnes pratiques nutritionnelles.

Le PAM a soutenu l'amélioration des pratiques alimentaires, notamment par la diffusion d'un programme télévisuel culinaire visant à aider les familles à optimiser les denrées disponibles et à leur prodiguer des conseils nutritionnels. Le PAM a également avancé dans son plan d'action de réassurance pour améliorer le ciblage de l'aide alimentaire. Des procédures opérationnelles standards (SOP) ont été élaborées et validées par les parties prenantes. Ces efforts visent à assurer une distribution plus efficace et ciblée de l'aide aux populations vulnérables.

Une étude de faisabilité sur les transferts monétaires a conclu à la pertinence d'une approche mixte combinant progressivement l'aide alimentaire et des coupons électroniques, en transférant un ou deux articles du panier en nature vers cette modalité, permettant une transition adaptée à la capacité de réponse des marchés locaux.

#### Réponse aux situations d'urgence :

En septembre 2024, de fortes inondations ont frappé le camp de Dakhla, affectant 538 ménages (3 228 personnes). En réponse, le PAM a fourni des rations alimentaires d'urgence à 2 250 personnes en 24 heures, suivies d'une assistance financière de 112 USD à 533 ménages, représentant un total de 118 000 USD de soutien.

#### Moyens de subsistance et résilience :

Le HCR a soutenu 1 500 jeunes et adultes dans des programmes de formation professionnelle, tandis que 5 700 réfugiés ont suivi une formation en gestion d'entreprise. Par ailleurs, 380 start-ups ont été créées, bénéficiant à 1 350 jeunes, dont 67 % de femmes.

Un programme de microfinance et d'épargne communautaire a été lancé, facilitant l'accès au financement pour les projets entrepreneuriaux. De plus, une coopérative agricole biologique a vu le jour dans le camp de Laâyoune, employant 10 réfugiés et servant de modèle pour l'agriculture durable.

Avec l'appui du PAM, la ferme communautaire de Laâyoune a produit 50 tonnes de légumes, distribuées à 1 900 ménages vulnérables.

En complément, 400 jardins familiaux ont été soutenus, contribuant ainsi à la sécurité alimentaire des réfugiés. La ferme de N'Khaila a produit 16 tonnes de fourrage sec et 30 familles ont reçu 35 ruminants pour lancer leur élevage.

#### Abri et Articles non alimentaires (NFI) :

En 2024, le HCR a renforcé l'aide aux réfugiés en améliorant l'accès aux abris et aux articles essentiels. Il a acquis 1 005 matériaux pour tentes, 300 tentes familiales et divers matériaux de construction (zinc, briques, poteaux) ainsi que kits de cuisine, bâches, jerricans, seaux, couvertures, tapis et vêtements UNIQLO.

Après de fortes pluies à Dakhla, 166 familles sinistrées ont reçu une assistance d'urgence. Le reste des fournitures a servi à reconstituer les stocks d'urgence pour mieux faire face aux crises futures.

## 2. ASSISTANCE AUX RÉFUGIÉS, DEMANDEURS D'ASILE ET MIGRANTS EN MILIEU URBAIN



En 2024, les Nations Unies et leurs partenaires ont renforcé l'accès des réfugiés, demandeurs d'asile et migrants vulnérables aux services essentiels en Algérie.

Santé, éducation, logement, protection et inclusion économique ont fait l'objet d'actions concrètes pour répondre aux besoins prioritaires et améliorer les conditions de vie de ces populations.

### Accès aux services essentiels (santé, éducation, logement) :

#### Santé :

L'accès aux soins de santé a été une priorité majeure, avec un total de 4 074 référencement médicaux effectués pour les réfugiés et demandeurs d'asile vivant en milieu urbain. 115 femmes enceintes ont bénéficié d'un suivi prénatal et d'accouchements sécurisés, tandis que 108 urgences médicales ont été prises en charge grâce à la collaboration avec la protection civile.

Dans une avancée majeure en matière d'inclusion, le Ministère de la Santé a confirmé l'exemption des réfugiés et demandeurs d'asile de la circulaire obligeant les étrangers à payer les soins médicaux dans les hôpitaux publics.

Cette mesure, annoncée en décembre 2024 lors de la visite du Haut-Commissaire Assistant du HCR, constitue un engagement fort de l'Algérie à garantir l'accès aux soins pour les personnes déplacées de force.

15 réfugiés vivant en milieu urbain et 70 dans les camps de Tindouf, souffrant d'insuffisance rénale, ont été pris en charge dans le système de santé public. Le HCR a également financé l'installation de deux stations de dialyse au CHU Mustapha pour améliorer l'accès aux soins.



Le HCR a également facilité l'accès aux médicaments pour 213 patients souffrant de maladies chroniques, en collaboration avec quatre associations nationales spécialisées dans l'aide médicale. En matière de prise en charge du VIH, 58 patients vivant avec le virus ont été suivis régulièrement à l'EHS El Kettar, et deux workshops nationaux ont été organisés avec ONUSIDA et le Ministère de la Santé pour élaborer un guide national d'appui à l'observance thérapeutique des PVIH.

En 2024, l'unité Santé et Migration de l'OIM a assuré une prise en charge médicale à 420 migrants dans le cadre du programme AVRR, incluant des consultations, la fourniture de médicaments et un accompagnement vers les structures de santé spécialisées.

Dans le cadre du programme de réinstallation, 324 réfugiés ont bénéficié d'un appui médical avant leur départ : 46 vers le Canada, 273 vers les États-Unis, 2 vers la Norvège et 3 vers le Royaume-Uni. Cette assistance a contribué à améliorer leur état de santé et à faciliter leur réinstallation ou leur retour volontaire.

#### Éducation et inclusion scolaire :

L'accès à l'éducation reste un défi majeur pour les enfants réfugiés et demandeurs d'asile en contexte urbain, en raison de barrières linguistiques, de l'absence de documents administratifs et de difficultés d'adaptation au programme scolaire local. Pour surmonter ces obstacles, le HCR a mis en place des programmes d'accompagnement, facilitant l'inscription de plus de 1 700 élèves dans l'enseignement primaire et secondaire.

Le soutien aux enfants réfugiés a inclus la prise en charge du transport scolaire, la distribution de fournitures scolaires et l'organisation de campagnes de sensibilisation dans les écoles pour promouvoir un environnement inclusif. L'inclusion des enfants en situation de handicap a été renforcée grâce à un accompagnement spécifique vers des établissements spécialisés.

Le HCR a également encouragé l'accès à l'enseignement supérieur, avec 42 étudiants réfugiés bénéficiant de la bourse DAFI en 2024. Ce programme leur permet de poursuivre des études universitaires et d'améliorer leur employabilité, renforçant ainsi leur autonomie et leur intégration dans la société algérienne.

### Assistance monétaire et logement :

En 2024, un total de 660 ménages (1 360 individus) a bénéficié d'une assistance monétaire, leur permettant de couvrir des besoins essentiels tels que l'alimentation, le logement, le transport et l'hygiène.

Parmi ces bénéficiaires, 424 ménages ont reçu une aide spécifique pour le logement, allégeant leur charge locative et garantissant un hébergement digne. De plus, 188 femmes et jeunes filles ont bénéficié d'un soutien pour l'acquisition de kits d'hygiène, garantissant leur accès à des produits essentiels.

En complément, 564 demandeurs d'asile particulièrement vulnérables (mineurs non accompagnés, femmes cheffes de famille, personnes en situation de handicap et personnes âgées isolées) ont reçu une assistance monétaire d'urgence pour répondre à leurs besoins spécifiques.

### Assistance aux migrants en situation de vulnérabilité :

En 2024, l'OIM a apporté une assistance à 1 283 migrants en situation de vulnérabilité, dont 48 enfants non accompagnés ou séparés. Chaque retour volontaire impliquant un enfant a été précédé d'une évaluation de l'intérêt supérieur de l'enfant. En parallèle, 619 enfants accompagnés d'un parent ou d'un tuteur légal ont également bénéficié d'un accompagnement dans le cadre du programme AVRR. Pour garantir un soutien adapté avant le départ, 234 migrants vulnérables ont été hébergés dans les centres d'El Harrach et de Dar El Beida (DARV), permettant ainsi de répondre à leurs besoins immédiats en matière de protection.

### Protection :

#### Lutte contre les violences basées sur le genre :

Les réfugiés et demandeurs d'asile vivant en milieu urbain sont souvent exposés à des risques accrus de violences basées sur le genre (VBG), notamment les agressions physiques et les violences sexuelles. En réponse, le HCR et ses partenaires ont mis en place un accompagnement complet pour les survivant.e.s, incluant des séances de counseling individuel, une assistance médicale, un soutien psychosocial, une aide juridique et des solutions d'hébergement sécurisé.



En 2024, 160 survivant.e.s de violences ont été identifiés et pris en charge à travers ces services spécialisés. En parallèle, des initiatives de sensibilisation ont été déployées, touchant 200 personnes à travers des ateliers visant à promouvoir un environnement plus protecteur et inclusif.

Enfin, pour garantir une meilleure prise en charge des victimes de violences sexuelles, le protocole clinique de prise en charge a été mis à jour au CHU Mustapha, intégrant des soins gynécologiques, de l'imagerie médicale et une prise en charge psychologique immédiate.

#### Protection de l'enfance

Le HCR a renforcé la protection des enfants réfugiés et demandeurs d'asile, en mettant en

place un système de prise en charge alternative pour les 70 enfants non accompagnés ou séparés recensés en 2024. Ces enfants ont bénéficié d'un hébergement d'urgence au sein de familles d'accueil.

Dans une avancée notable, deux enfants ont été intégrés dans les centres nationaux de protection de l'enfance, grâce à un dialogue soutenu avec les autorités algériennes. Par ailleurs, le HCR a organisé des formations pour 29 juges spécialisés afin de renforcer leurs compétences en matière de protection de l'enfance et d'assurer un cadre juridique adapté aux besoins des enfants réfugiés.

Un programme de soutien aux enfants impliqués dans les procédures d'asile a également été lancé en partenariat avec l'unité de Détermination

du Statut de Réfugié (RSD), garantissant un accompagnement bienveillant et sécurisé pendant les entretiens d'enregistrement et les audiences.

### Solutions durables et inclusion économique

L'accès à des solutions durables a été renforcé en 2024, avec 317 réfugiés réinstallés dans un pays tiers, principalement aux États-Unis et au Canada, et 165 dossiers soumis aux autorités de pays d'accueil pour une future réinstallation.

Le programme de formation professionnelle a permis à 62 réfugiés et demandeurs d'asile (47 femmes et 15 hommes) d'acquérir des compétences dans des domaines tels que la couture, la coiffure, la plomberie et l'électricité. En complément, 18 bénéficiaires ont reçu des kits de matériel professionnel, facilitant leur insertion sur le marché du travail.

Des groupes de discussion ont été organisés pour identifier les principaux obstacles à l'inclusion économique des réfugiés et proposer des solutions adaptées. En 2024, le HCR a renforcé ses actions en faveur de l'entrepreneuriat et du développement des compétences, ouvrant de nouvelles perspectives pour ces populations en milieu urbain.

### Solutions durables pour les migrants et réfugiés :

En 2024, l'OIM a appuyé le retour volontaire de près de 7 850 migrants dans leur pays d'origine, dont environ 2 550 ont bénéficié d'un hébergement temporaire au centre DARV. Une nouvelle installation d'enregistrement a également été mise en place pour renforcer l'assistance. Par ailleurs, plus de 400 Algériens rapatriés, dont une vingtaine d'enfants, ont reçu un soutien à la réintégration adapté à leurs besoins.

De son côté, le HCR a renforcé l'accès à des solutions durables avec la réinstallation de plus de 320 réfugiés vers des pays tiers, principalement les États-Unis (environ 270) et le Canada (près de 50), mais aussi le Royaume-Uni et la Norvège. En complément, près de 170 dossiers ont été soumis aux autorités de pays d'accueil en vue de futures réinstallations. Cette assistance a été accompagnée d'un appui logistique, médical et administratif, ainsi que d'un accompagnement continu via une hotline dédiée.

CHAPITRE

04

RÉSULTATS DU  
TRAVAIL CONJOINT  
DU SNU



En 2024, la coordination interagences des Nations Unies en Algérie s'est renforcée, améliorant la mise en œuvre du Cadre de coopération pour le développement durable (CCDD). La structuration des groupes de travail et une approche intégrée ont permis au Système des Nations Unies d'optimiser son impact, d'aligner ses actions sur les priorités nationales et de renforcer le dialogue avec les autorités et partenaires.

### **Programmation conjointe et renforcement de la cohérence entre les agences**

La programmation conjointe a été renforcée en 2024 et permis d'aboutir au développement de projets interagences structurants à fort impact. Ces projets ont pour vocation de répondre à des problématiques de nature multisectorielle au cœur de la stratégie nationale de développement. A travers les quatre axes du Cadre de Coopération, ils puisent dans les expertises complémentaires du SNU pour accompagner des transformations économiques, sociales, environnementales et institutionnelles à impact transversal entamées par le Gouvernement algérien, telles que la transformation des systèmes alimentaires, la formalisation du secteur informel, le renforcement de la protection sociale ou encore l'insertion socio-économique des jeunes sans formation et sans emploi.

Ces transformations requièrent une démarche de coopération entre plusieurs secteurs à travers des mécanismes de coordination et sur la base d'analyses et de diagnostics partagés. L'expertise des Nations Unies est requise la plupart du temps pour appuyer ces diagnostics et pour l'appui au dialogue intersectoriel, en faisant appel à l'expertise, aux normes et standards des différentes organisations du système. Les premières phases peu coûteuses de ces projets ont le potentiel d'entraîner un effet de levier important pour des phases futures impliquant la mise en œuvre de programmes dans laquelle les Nations Unies peuvent apporter diverses contributions.

### **Le Plan de Réponse aux Réfugiés Sahraouis (SRRP) : Une approche coordonnée pour l'aide humanitaire**

L'une des avancées majeures en 2024 a été la mise en œuvre du Plan de Réponse aux Réfugiés Sahraouis (SRRP 2024-2025), lancé en novembre



2023. Ce plan constitue le premier document global résumant les besoins et la réponse humanitaire en faveur des réfugiés sahraouis vivant dans les camps de Tindouf, avec un budget global estimé à 220 millions USD pour la période 2024-2025.

Ce plan a permis une meilleure coordination entre les agences des Nations Unies et une gestion plus transparente des financements. Malgré un contexte humanitaire mondial tendu, le SRRP a réussi à dépasser le niveau de financement antérieur, garantissant ainsi un appui renforcé aux secteurs clés tels que l'éducation, la sécurité alimentaire, l'eau et l'assainissement, ainsi que les moyens de subsistance et la résilience des populations réfugiées.

Une mission interinstitutionnelle de suivi et d'évaluation a été menée en octobre 2024 pour analyser l'impact des interventions et proposer des améliorations en matière de suivi et de transparence. L'objectif est de garantir que les résultats attendus du SRRP soient atteints et que l'assistance humanitaire soit adaptée aux besoins des réfugiés sahraouis.

#### Communication et plaidoyer interagences :

Le Groupe interagence Communication a joué un rôle clé dans la promotion des initiatives et des résultats du SNU en Algérie. La stratégie de communication 2023-2024 a mis l'accent

sur une couverture médiatique renforcée des événements majeurs, en particulier dans le domaine humanitaire. Une production vidéo spécifique a mis en avant le rôle central des femmes sahraouies dans la gestion des camps de réfugiés, contribuant ainsi à une meilleure visibilité des enjeux humanitaires.

L'année 2024 a également été marquée par une formation dédiée aux journalistes sur les Objectifs de Développement Durable (ODD), visant à sensibiliser et mobiliser les médias autour des enjeux liés au développement durable en Algérie.

Cette initiative a permis d'améliorer la qualité des reportages et de renforcer le plaidoyer en faveur des actions du SNU.

#### Prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PSEAH) :

Le Groupe interagence PSEA a poursuivi ses efforts en matière de sensibilisation et de formation pour renforcer la politique de tolérance zéro des Nations Unies en matière d'exploitation et d'abus et de harcèlement sexuel.

En 2024, 135 membres du personnel à Alger et 30 à Tindouf ont été formés, ainsi que les représentants des agences des Nations Unies.

Des sessions de sensibilisation ont également été organisées pour 23 partenaires de mise en œuvre, garantissant ainsi une approche concertée et des standards communs en matière de prévention.

L'enquête annuelle interne a révélé un besoin accru de communication sur la politique PSEA des Nations Unies et sur les mécanismes de dépôt de plainte et d'assistance aux victimes.

Ces résultats ont conduit à des ajustements dans les campagnes de sensibilisation et les outils de communication interagences.

#### Renforcement des capacités sur le genre :

L'intégration de la dimension genre dans le travail des Nations Unies en Algérie a été renforcée à travers deux activités majeures de renforcement des capacités.

La première formation, organisée par l'OIM en février 2024, a porté sur le genre et la migration, mettant en avant l'importance de la gouvernance migratoire sensible au genre. Cette session a réuni des membres du groupe thématique genre du



SNU et des organisations de la société civile, avec une approche intersectionnelle permettant de mieux comprendre les vulnérabilités spécifiques des femmes migrantes.

En octobre 2024, le Bureau du Coordonnateur Résident, en partenariat avec ONU Femmes, a organisé un atelier sur l'intégration du genre dans le développement. Cette formation a permis aux chargés de programmes et d'opérations du SNU ainsi qu'à des représentants de l'Observatoire National de la Société Civile d'acquérir des compétences sur les méthodologies d'intégration du genre, les approches basées sur les droits et les mécanismes internationaux en matière de genre.

La deuxième phase du projet conjoint UNFPA-UNODC a été lancée officiellement, en présence des ministères et partenaires nationaux engagés dans la lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles. Dans le cadre des 16 jours d'activisme contre les violences faites aux femmes et aux filles, plusieurs initiatives ont été menées : L'UNFPA, en partenariat avec le Ministère de la Communication, a organisé une demi-journée d'information et de sensibilisation sur le rôle des médias dans la lutte contre les violences à l'égard des femmes et des filles, réunissant journalistes et cadres de médias nationaux.

L'OIM a mené des activités pour les bénéficiaires de ses programmes, incluant des ateliers sur le genre, la discrimination, l'IVG, les violences et leurs effets sur la santé mentale, ainsi que des séances

de thérapie par l'art.

Le PNUD a organisé un atelier pour identifier les besoins en prise en charge médicale et sociale des détenues, dans le cadre de la deuxième phase du projet d'appui à la réinsertion sociale des détenus.

#### Formation sur l'inclusion des personnes handicapées :

Deux sessions de formation sur les principes de la Convention relative aux Droits des Personnes Handicapées (CDPH) ont été organisées conjointement par le Ministère de la Solidarité Nationale, l'UNFPA, l'UNICEF et le Bureau du Coordonnateur Résident, dans le cadre de la phase d'initiation du Programme de partenariat des Nations Unies pour les droits des personnes en situation de handicap (UNPRPD).

Ces sessions, destinées aux membres des Commissions nationales concernées, ont permis d'approfondir leur compréhension des principes fondamentaux de la CDPH, son lien avec les Objectifs de Développement Durable (ODD), ainsi que les mesures nécessaires à l'inclusion des personnes handicapées. Les participants ont formulé des recommandations concrètes en préparation des engagements de l'Algérie au Sommet mondial sur le handicap 2025, dans un processus consultatif prolongé lors de la Journée internationale des personnes handicapées, célébrée le 3 décembre.

CHAPITRE

05

PARTENARIATS ET  
MOBILISATION DE  
RESSOURCES





### Renforcement du partenariat entre l'Algérie et le Système des Nations Unies

En 2024, la coopération entre le Gouvernement algérien et le Système des Nations Unies a franchi une étape décisive, notamment dans la gouvernance du Cadre de Coopération pour le Développement Durable (UNSDCF) 2023-2027. Les mécanismes de gouvernance mis en place en 2023 ont été pleinement opérationnalisés, et le Comité exécutif de l'UNSDCF a renforcé son rôle de pilotage stratégique.

La Direction Générale des Relations Multilatérales (DGRM) a coordonné un processus consultatif approfondi avec les ministères sectoriels, favorisant une meilleure intégration entre la planification nationale et la coopération avec les Nations Unies. Cette démarche a conduit à la formulation conjointe de 13 programmes structurants dans des domaines prioritaires tels que L'insertion des jeunes NEET dans l'éducation et l'emploi, la réforme de la protection sociale, la formalisation de l'économie informelle, l'amélioration de l'environnement des affaires, les systèmes alimentaires durables, la protection de la biodiversité, le recyclage des déchets.

Ce renforcement du partenariat place la coopération entre l'Algérie et les Nations Unies au cœur des priorités stratégiques du Gouvernement, tout en contribuant à l'accélération des Objectifs de Développement Durable (ODD).

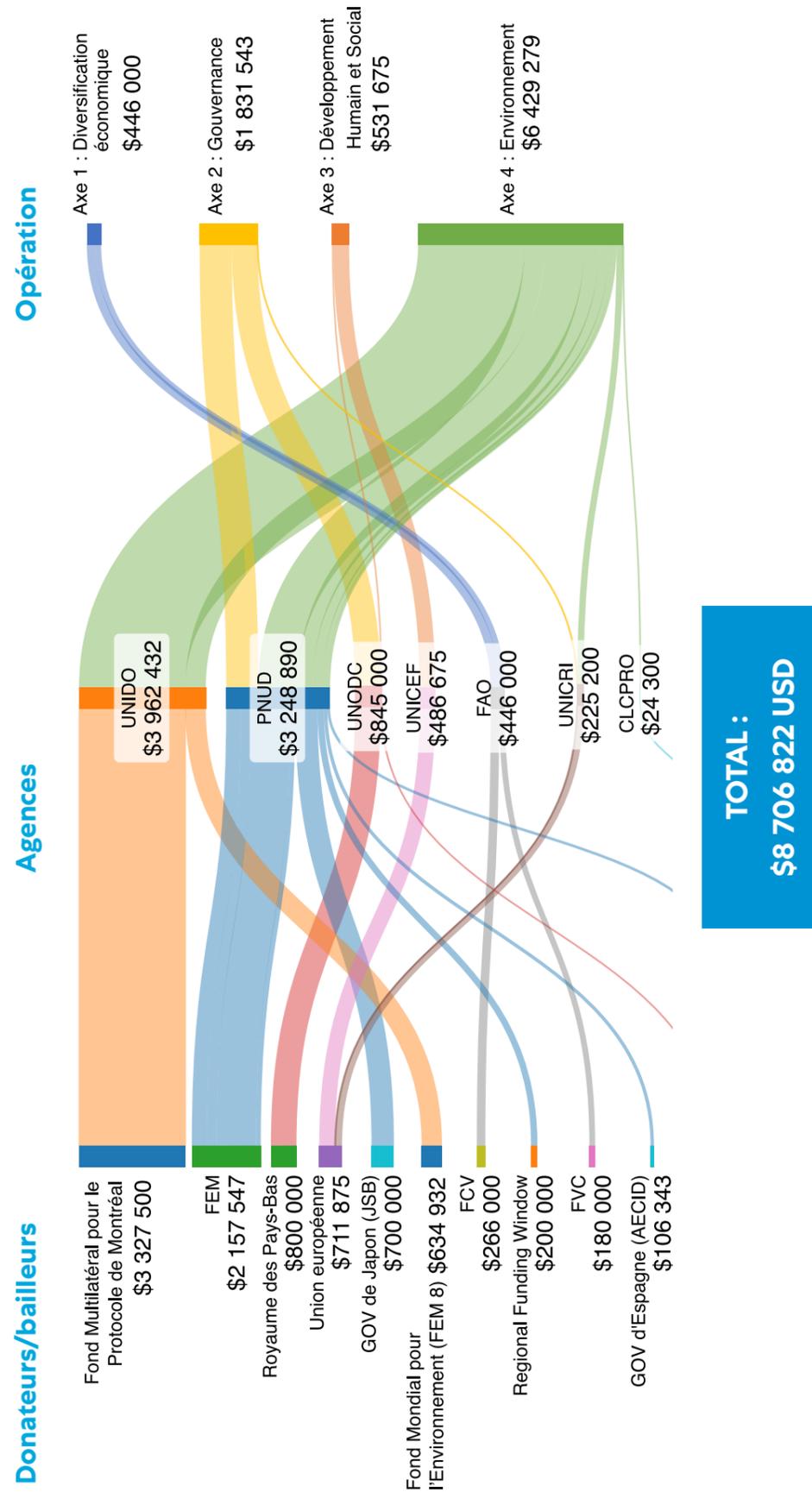
Le Système des Nations Unies a également intensifié sa collaboration avec la société civile, un acteur clé pour la mise en œuvre des programmes de développement et d'action humanitaire.

ONUSIDA a soutenu plusieurs associations engagées dans la lutte contre le VIH/SIDA, notamment El Hayet pour PVVIH, Solidarity Aids, AIDS Algérie et APCS. Sur la même thématique, le

PNUD est Récipiendaire Principal de la subvention multi-pays du Fonds mondial attribuée en fin 2024, dont la mise en œuvre débutera en 2025.

L'ONUDI a renforcé son appui à l'entrepreneuriat et à l'autonomisation des femmes, en partenariat avec Femmes en Économie Verte, Femme et Développement Rural, Femmes Algériennes Cheffes d'Entreprises (SEVE) et The Algerian Center for Social Entrepreneurship. L'UNFPA a poursuivi son soutien à l'Association Algérienne pour la Plannification familiale (AAPF).

## Ressources financières mobilisées pour le CCDD en 2024

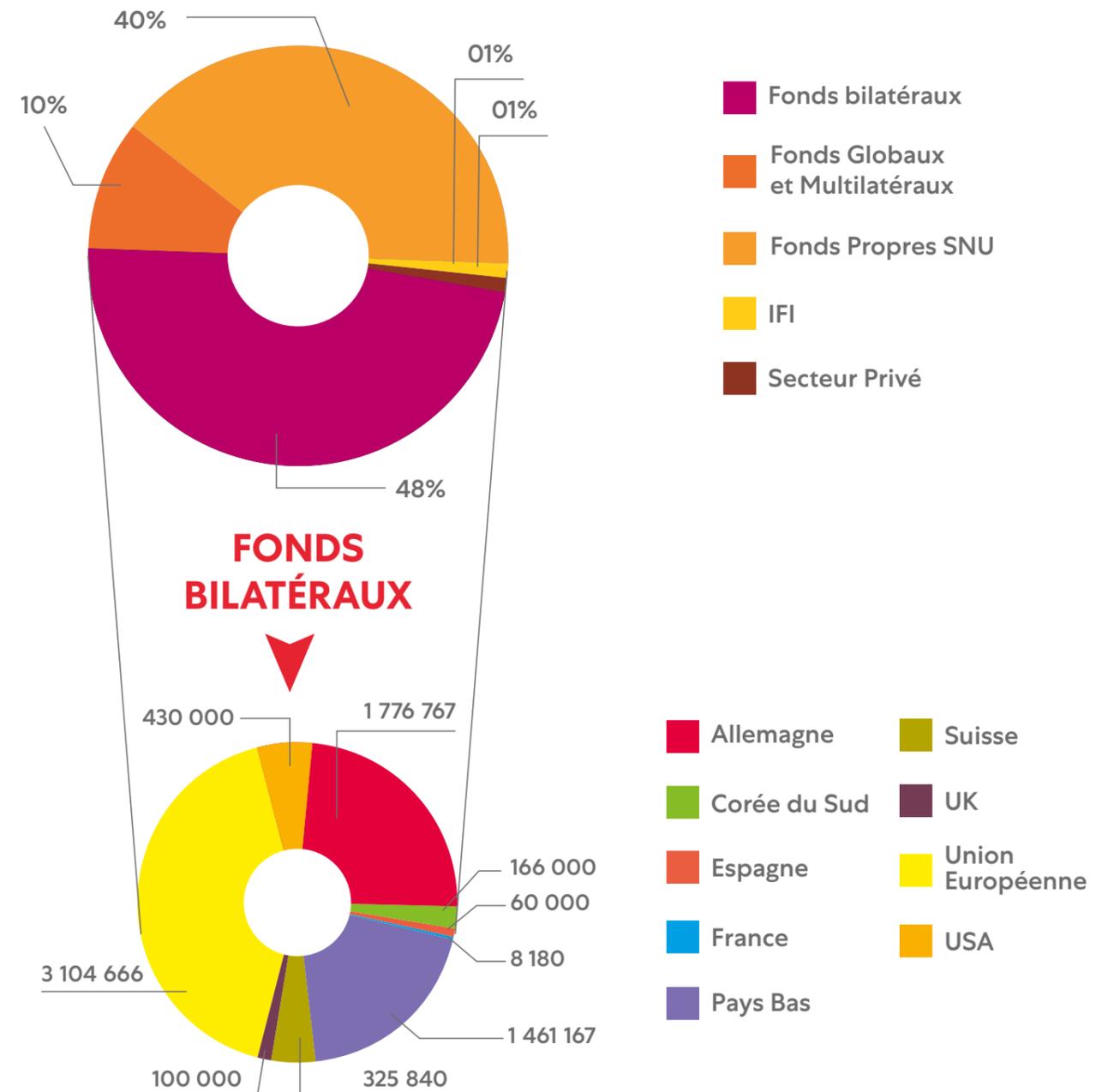


### Mobilisation des ressources pour le développement durable :

En 2024, le Système des Nations Unies en Algérie a renforcé ses efforts de mobilisation des ressources pour soutenir la mise en œuvre du Cadre de Coopération pour le Développement

Durable (2023-2027). Grâce à une confiance renouvelée des partenaires de développement et une expertise consolidée en mobilisation de financements globaux, plus de 8 millions USD ont été levés pour financer des programmes stratégiques autour de plusieurs axes prioritaires.

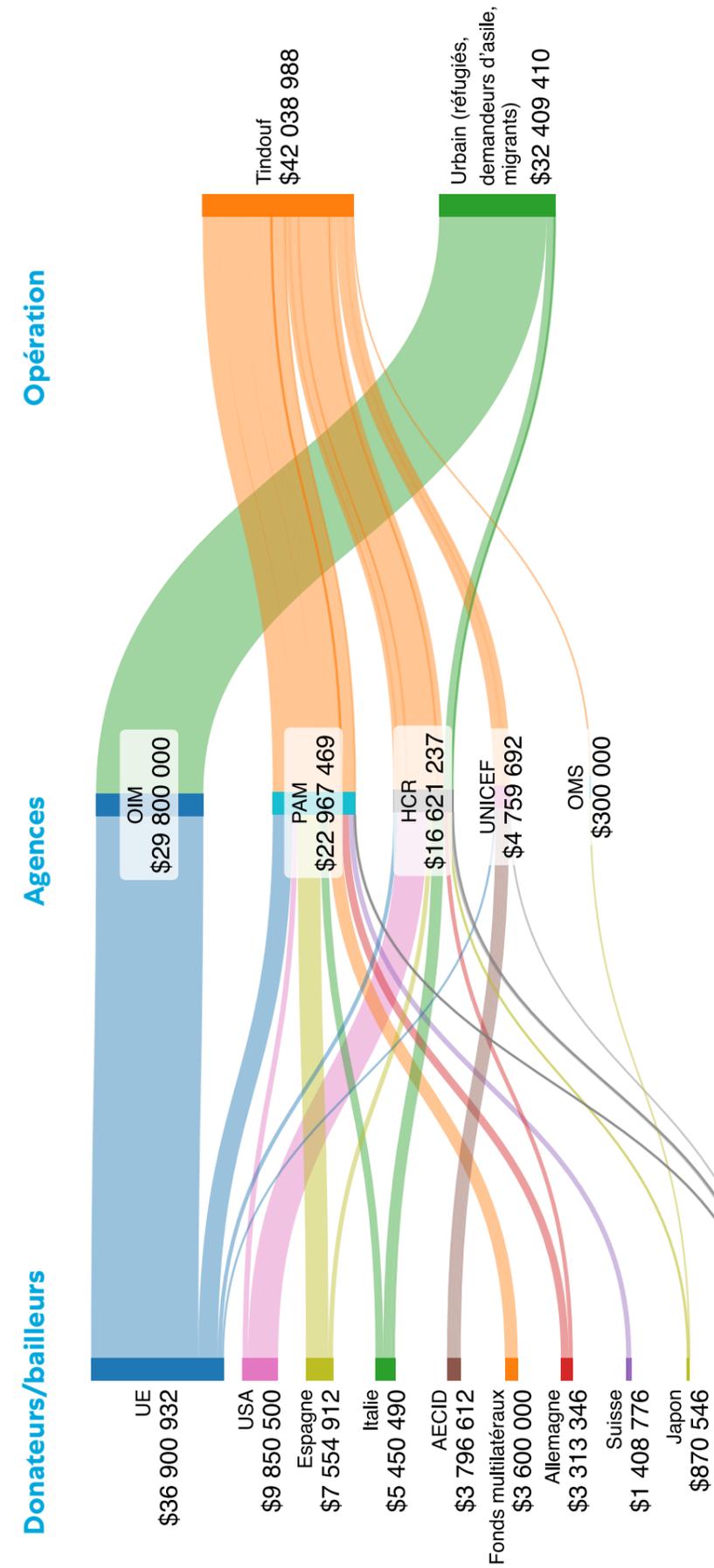
### SOURCES DES FONDS DISPONIBLES POUR LE CCDD EN 2024



## Ressources financières mobilisées pour les activités humanitaires en 2024 :

Enfin, l'axe appui humanitaire a été un levier essentiel de la mobilisation des ressources, avec plus de 74 millions USD levés par le SNU pour soutenir les réfugiés sahraouis à Tindouf et les

réfugiés, demandeurs d'asile et migrants vivant en milieu urbain, garantissant ainsi la continuité des programmes d'assistance.



**TOTAL :**  
**\$74 448 398 USD**

## ÉLÉMENTS BUDGÉTAIRES ET FINANCIERS BUDGETS ET DÉPENSES DU CCDD POUR L'ANNÉE 2024

## BUDGETS ET DÉPENSES DE L'ACTION HUMANITAIRE POUR L'ANNÉE 2024

### 1 DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE



Ressources requises > \$ 3 391 219  
Ressources disponible > \$ 3 391 219  
Total des dépenses > \$ 3 241 664

### 2 BONNE GOUVERNANCE



Ressources requises > \$ 9 352 575  
Ressources disponible > \$ 5 818 958  
Total des dépenses > \$ 5 412 942

### 3 DÉVELOPPEMENT HUMAIN ET SOCIAL



Ressources requises > \$ 4 231 700  
Ressources disponible > \$ 3 652 848  
Total des dépenses > \$ 3 521 614

### 4 ENVIRONNEMENT



Ressources requises > \$ 2 535 872  
Ressources disponible > \$ 2 213 872  
Total des dépenses > \$ 2 029 143

## HUMANITAIRE

### APPUI AUX RÉFUGIÉS SAHRAOIS DE TINDOUF



Ressources requises > \$ 82 945 200  
Ressources disponible > \$ 44 137 440  
Total des dépenses > \$ 42 536 842

### AUTRES RÉFUGIÉS, DEMANDEURS D'ASILE, ET MIGRANTS



Ressources requises > \$ 35 637 404  
Ressources disponible > \$ 20 405 346  
Total des dépenses > \$ 20 264 670

### TOTAL HUMANITAIRE POUR 2024



Ressources requises > \$ 118 582 604  
Ressources disponible > \$ 64 542 786  
Total des dépenses > \$ 62 801 512

### GRAND TOTAL



Ressources requises > \$ 138 093 970  
Ressources disponible > \$ 79 619 683  
Total des dépenses > \$ 77 006 875

### TOTAL CCDD POUR 2024



Ressources requises > \$ 19 511 366  
Ressources disponible > \$ 15 076 897  
Total des dépenses > \$ 14 205 363

## BUDGETS ET DÉPENSES PAR AGENCE POUR L'ANNÉE 2024

AGENCE	RESSOURCES REQUISES 2024	RESSOURCES DISPONIBLES 2024	DÉPENSES 2024
UNHCR	\$42 247 604	\$22 204 569	\$22 158 866
PAM	\$39 560 000	\$22 500 000	\$22 180 000
OIM	\$29 800 000	\$15 538 217	\$15 404 588
UNICEF	\$9 728 816	\$7 440 697	\$6 098 179
PNUD	\$6 280 641	\$6 280 641	\$6 060 615
UNODC	\$4 192 950	\$1 030 000	\$990 000
OMS	\$1 360 700	\$330 700	\$280 981
BIT	\$1 283 000	\$973 000	\$888 000
FAO	\$958 592	\$958 592	\$928 455
UNFPA	\$597 627	\$567 627	\$565 627
UNESCO	\$637 000	\$637 000	\$637 000
UNEP	\$437 347	\$437 347	\$304 856
OMPI	\$382 030	\$382 030	\$278 050
ONUDI	\$416 463	\$94 463	\$93 367
UNICRI	\$111 200	\$111 200	\$111 200
UNAIDS	\$100 000	\$33 600	\$27 091
<b>TOTAL</b>	<b>\$138 093 970</b>	<b>\$79 619 683</b>	<b>\$77 006 875</b>

### PRIORITÉS DU SNU POUR 2025 :

2025, l'Équipe de pays des Nations Unies en Algérie poursuivra la mise en œuvre du Cadre de coopération 2023–2027, tout en engageant une revue stratégique fondée sur la mise à jour de l'Analyse Commune de Pays (CCA) et sur la revue de performance du cycle de programmation 2023–2025. Cet exercice visera à ajuster les priorités à l'évolution du contexte national et à préparer les fondations du prochain cycle.

Les efforts porteront sur l'accélération des résultats à fort impact dans les domaines de la protection sociale, le renforcement des systèmes alimentaires durables, l'insertion socio-économique des jeunes, de la transition verte et de la gestion durable des ressources. Le renforcement de l'action humanitaire dans les camps de Tindouf, en lien avec la résilience des populations réfugiées, constituera également une priorité, dans un contexte de besoins croissants.

La question migratoire, quant à elle, fera également partie des priorités de l'année à venir, au regard de ses implications croissantes dans le contexte national et régional.

L'équipe de pays s'attachera à renforcer l'intégration des approches, la mobilisation conjointe des ressources et l'adaptation de son expertise aux priorités émergentes. Ces orientations seront discutées et validées avec le Comité directeur mixte, garantissant ainsi une mise en œuvre coordonnée et alignée avec les priorités nationales.





NATIONS UNIES  
ALGERIE



## Copyright :

Rapport Annuel des Nations Unies –  
Algérie 2024

Publié par le Système des Nations  
Unies Algérie

41 Rue Mohamed Khoudi, El Biar,  
Alger, Algérie

Copyright© 2025 SNU Algérie  
Tous droits réservés

 [algeria.un.org/fr](https://www.facebook.com/UNALGERIA)

 <https://x.com/UNALGERIA>

 [web.facebook.com/UNALGERIA](https://www.facebook.com/UNALGERIA)

 <https://www.youtube.com/@NationsUnies-Algerie>

